



Maternité
& prévention
des conduites addictives



**Boîte
à outils**



Présentation

La boîte à outils « **Maternité et prévention des conduites addictives** » s'inscrit comme un axe prioritaire du « Programme Régional de Réduction du Tabagisme » (P2RT) et dans le programme « Périnatalité et Addictions », tous deux pilotés par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Cette boîte à outils est conçue pour renforcer les capacités des professionnels à agir durablement en prévention et promotion de la santé au sein des maternités. Elle contient des repères, des ressources d'information, des outils et des conseils permettant la mise en œuvre d'actions concrètes de prévention des conduites addictives en maternité.

Ce support capitalise les bonnes pratiques des professionnels du terrain. Plusieurs thématiques sont déclinées et donnent aux professionnels les clés sur lesquelles ils pourront s'appuyer : Le repérage, l'orientation, la communication, la prise en charge et l'accompagnement des patientes et de leur entourage ainsi que la montée en compétence des personnels.

Nous espérons que ce **guide professionnel** vous permettra d'aider à relever le défi majeur de la prévention des conduites addictives en maternité au sein de notre région des Hauts de France.

La Mission d'Appui P2RT



Sommaire

Axe 1 : Maternité et prévention des conduites addictives :

un enjeu majeur de santé publique

- Le plaidoyer : La place des maternités en tant qu'acteur dans la prévention des conduites addictives..... Page 8
- L'organisation et la gradation de l'accompagnement en maternité : exemple avec le tabac..... Page 12

Axe 2 : L'accompagnement de la femme enceinte et son entourage

- **Les ressources à mobiliser**
 - Les ressources à mobiliser en interne et en externe..... Page 15
 - Les professionnels à mobiliser..... Page 16
 - Le courrier d'engagement..... Page 17
 - Les recommandations pour le courrier de liaison..... Page 18
- **Le repérage systématisé**
 - Le questionnaire "Mes habitudes et mes conditions de vie pendant ma grossesse" Page 20
 - L'outils d'aide au repérage précoce et à l'intervention brève..... Page 24
 - Le journal de consommation d'alcool et de drogues..... Page 26
 - Les repères et l'évaluation des consommation d'alcool..... Page 27
 - Les repères et l'évaluation des consommation de tabac : La mesure du CO, l'utilisation du CO testeur et l'ordonnancier..... Page 28
 - Les illustrations d'outils : Le motivamètre et le nicopoché..... Page 36
- **Les campagnes de communication**
 - Les 1000 premiers jours..... Page 39
 - La consommation de tabac : affiches, tabagisme passif, supports d'aide à l'arrêt, vidéos "j'arrête de fumer" Page 42
 - La consommation d'alcool : campagne Santé Publique "zéro alcool pendant la grossesse" et la campagne "9 mois sans alcool et 9 mois de bons moments" Page 54

Sommaire

- **La formation des professionnels**
 - Les formations diplômantes..... Page 58
 - Les formations non diplômantes..... Page 59

Axe 3 : La méthode projet

- Les outils de la méthode projet..... Page 62
- La littératie en santé..... Page 63
- L'élaboration d'un diagnostic et la définition des besoins en amont du projet..... Page 64
- La définition des objectifs du projet et la fiche projet..... Page 65
- L'organigramme..... Page 67
- La planification du projet..... Page 68
- L'évaluation : les étapes clés..... Page 69
- La formalisation des indicateurs..... Page 70
- Les différents outils d'évaluation Page 71
- L'évaluation de la satisfaction..... Page 72

Axe 4 : Témoignages et retours d'expériences Page 74

Annexes

- Le guide d'utilisation du questionnaire Mes habitudes et mes conditions de vie pendant ma grossesse..... Page 78
- L'annuaire régional des ressources en tabacologie - Hauts-de-France..... Page 80



Préambule

LES POINTS CLES DE LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENTOURAGE

Dans ce guide professionnel, vous retrouverez des outils pour proposer une offre de soins et prendre en charge les conduites addictives en maternité.

Ces outils ont pour but de vous aider à répondre aux actions suivantes :

- > **Identifier** une ou des **personnes ressources** pour accompagner les femmes enceintes ayant des conduites addictives.
- > **Repérer** les conduites addictives.
- > **Communiquer** sur l'offre de soins grâce aux campagnes de santé publiques nationales et régionales.
- > **Travailler en réseau avec les partenaires** présents dans l'établissement et en ville.

QUELQUES CLES ET FACTEURS FACILITANTS DE PROJET :

1. Mettre en place un coordinateur. (professionnel dédié à la coordination des parcours des femmes enceintes vulnérables ou staff psycho-social)
2. Former des groupes de travail et des COPIL.
3. Adopter une prise en charge pluridisciplinaire. (psychologue, assistante sociale, sage-femme, pédiatre, gynécologue, cadre de santé, addicto, référent violences faites aux femmes, lien avec PMI/PASS/ELSA/UPL)
4. Former le personnel aux vulnérabilités et au repérage pour faire émerger une culture commune.
5. Intégrer le repérage des vulnérabilités de la femme enceinte dans le DPI. (dossier patient informatisé)
6. Généraliser les EPP. (Entretien prénatal précoce)
7. Veiller au consentement de la patiente et obtenir son adhésion pour un suivi.
8. Adapter le format des RDV (consultations dédiées jusqu'à 1 an de l'enfant à naître, consultations pour l'entourage, créneaux spécifiques, RDV dispo en 24H, RDV de groupe, créneaux de rattrapage, consultations longues) et instaurer un rappel systématique des femmes ne se présentant pas aux RDV.
9. Collaborer avec des réseaux de périnatalité ayant mis en place des annuaires identifiant les relais disponibles.
10. Participer aux grandes campagnes de santé publique : Mois sans tabac par exemple



AXE 1

MATERNITÉ ET PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES : UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

LE PLAIDOYER : PAGE 8

LA PLACE DES MATERNITÉS EN TANT QU'ACTEUR DANS LA
PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

**L'ORGANISATION ET LA GRADATION
DE L'ACCOMPAGNEMENT EN MATERNITÉ :** PAGE 12

EXEMPLE AVEC LE TABAC





Pourquoi encourager et consolider la place des maternités comme des acteurs forts dans la prévention des conduites addictives ?

Boîte à outils
"Maternité et
prévention des
conduites addictives"

Un enjeu
de santé
publique majeur

Dans les Hauts-de-France

- En 2021, **17.1%** des femmes enceintes ont déclaré fumer durant le troisième trimestre de grossesse en région contre **12.2%** au niveau national.
- **1.1%** déclarent consommer du cannabis durant la grossesse¹ et **6.9%** consomment de l'alcool depuis la connaissance de la grossesse.

Trois objectifs forts de la boîte à outils "Maternité et prévention des conduites addictives"

- Réduire les ruptures dans le parcours de soins.
- Améliorer la communication auprès des femmes enceintes et de leurs entourages.
- Participer à la dénormalisation du tabac auprès des patientes et leur entourage.

Le parcours de la femme enceinte

- Repérer systématiquement les vulnérabilités des femmes enceintes, dont les consommations à risque.
- Améliorer le lien Ville Hôpital pour coordonner le parcours de la femme enceinte et son entourage ayant des conduites addictives.

1- Enquête Nationale Périnatalité: résultats de l'édition 2021



Boîte à outils
"Maternité et
prévention des
conduites addictives"

**Un enjeu
de santé
publique majeur**

Et en pratique ?

9

Les ressources à mobiliser

- ▶▶ Créer une équipe dédiée à la prévention et l'accompagnement des conduites addictives.
- ▶▶ Former les professionnels de santé à la substitution.
- ▶▶ Sensibiliser tous les professionnels de la maternité à la problématique des conduites addictives.
- ▶▶ Utiliser les ressources documentaires et les outils déployés.

L'évaluation des actions menées

- ▶▶ Elaborer un recueil de données harmonisé en amont de la mise en œuvre.
- ▶▶ Mettre en œuvre le recueil de données en impliquant l'ensemble des professionnels concernés.
- ▶▶ Analyser et réaliser une synthèse des résultats.
- ▶▶ Valoriser les actions menées en communiquant sur les résultats.

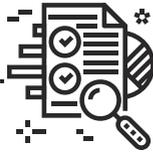


Boîte à outils
"Maternité et
prévention des
conduites addictives"

Les points d'étapes

Un enjeu
de santé
publique majeur

1



Réaliser un état des lieux (audit)

Exemple d'outil :

- L'audit LSST pour les maternités qui souhaitent s'inscrire dans la démarche.

<https://www.respadd.org/hopital-sans-tabac-lieu-de-sante-sans-tabac/audit-lieu-de-sante-sans-tabac/>



2



La gouvernance

- Monter son équipe projet
- Mettre en place un Comité de Pilotage (COFIL) et organiser des réunions de travail ponctuelles

3



La stratégie et les objectifs

- Communiquer, informer et sensibiliser à la problématique des conduites addictives.
- Avoir une démarche transversale : impliquer également les RH, la santé au travail, les services qualités et les partenaires

4



Mise en oeuvre du projet selon votre stratégie

- Former les professionnels et les étudiants
- Formaliser le repérage et la prise en charge
- Promouvoir un environnement favorable à la santé
- Favoriser le lien ville-hôpital et avoir une orientation connue de tous.

Boîte à outils "Maternité et prévention des conduites addictives"



Des ressources pour vous aider dans vos démarches.

Un enjeu
de santé
publique majeur



Addictions France agit sur les addictions et leurs conséquences pour améliorer la santé.



Le Respadd est le plus grand réseau de santé national et est ressource en matière de prévention et d'addictions.



La mission d'appui de l'association Hauts-de-France Addictions est un appui technique pour le déploiement du programme régional de lutte contre le tabagisme auprès de l'ARS Hauts-de-France.



L'ARS est le pilote régional de la politique de santé en matière de prévention et de promotion de la santé.



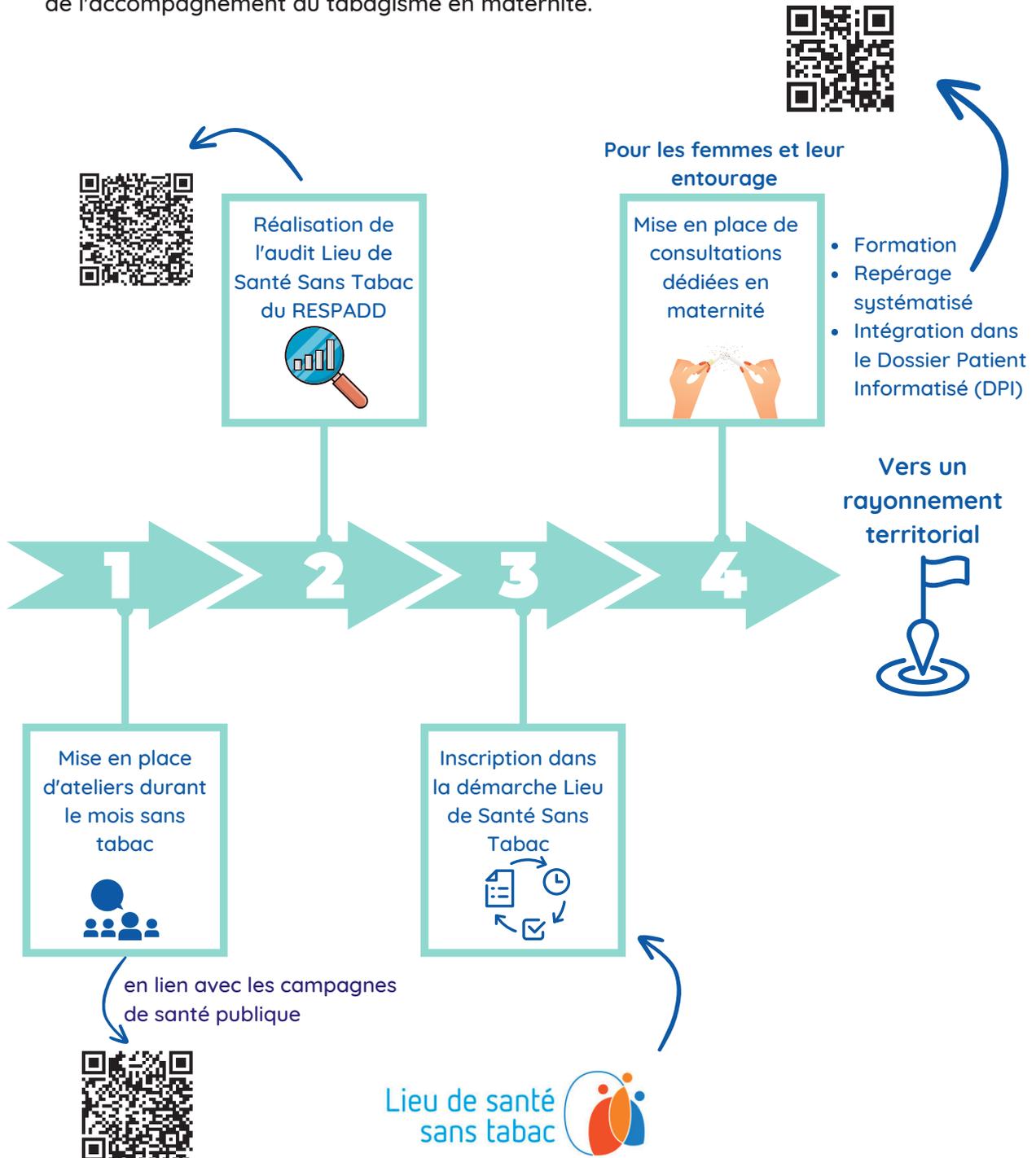
OREHANE est un dispositif régional pour vous accompagner en périnatalité.

L'organisation et la gradation de l'accompagnement en maternité

Exemple avec le tabac



Cette fiche est un exemple centré sur la gradation de l'accompagnement du tabagisme en maternité.



*Ce processus est donné à titre indicatif. L'étape 1 et 2 peuvent être réalisées de manière concomitante par exemple.



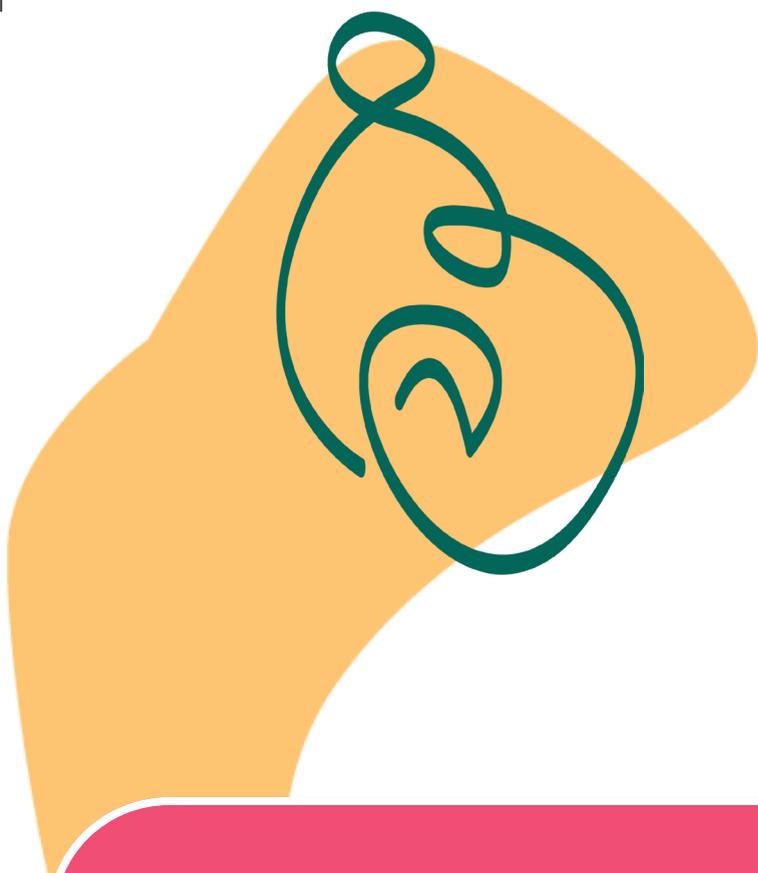
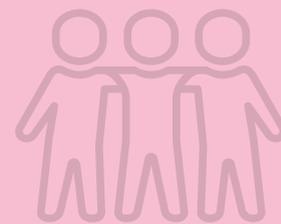
**Maternité
& prévention
des conduites addictives**

AXE 2

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEMME ENCEINTE ET SON ENTOURAGE

LES RESSOURCES À MOBILISER	PAGE 15
LE REPÉRAGE SYSTÉMATISÉ	PAGE 19
LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION	PAGE 37
LA FORMATION DES PROFESSIONNELS	PAGE 57





Les ressources à mobiliser

- Page 15 Les ressources à mobiliser en interne et en externe
- Page 16 Les professionnels à mobiliser
- Page 17 Le courrier d'engagement de la direction
- Page 18 Les recommandations pour le courrier de liaison



Les ressources à mobiliser en interne et en externe

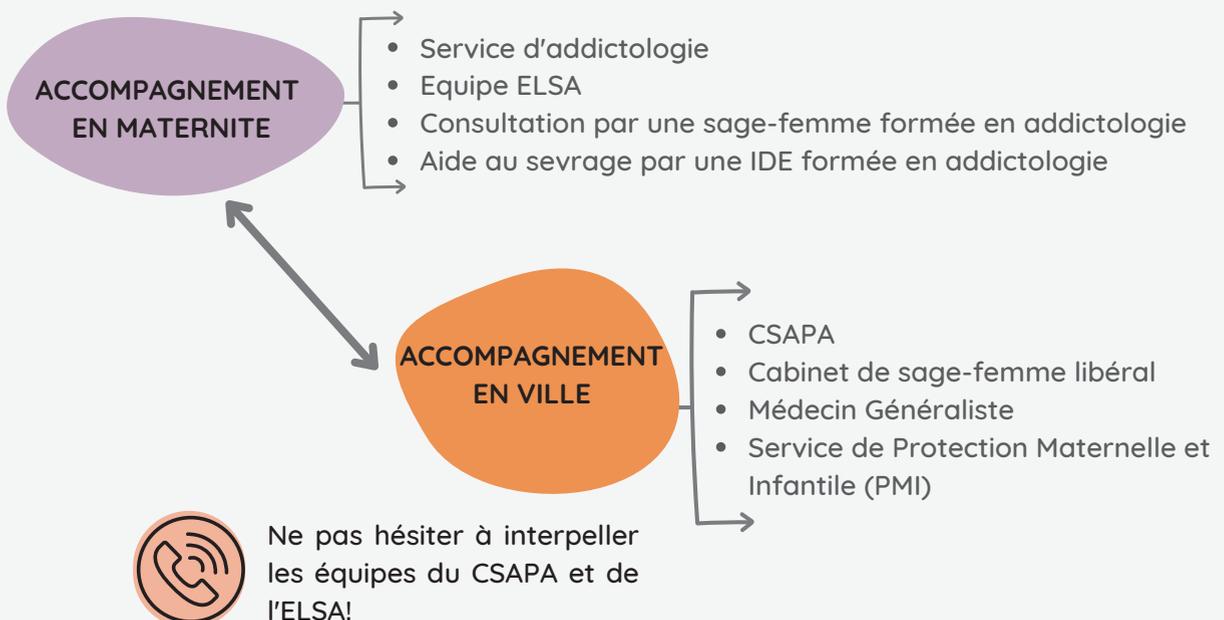
La modélisation ci-dessous est une indication pour mettre en place une prise en charge des conduites addictives envers les femmes enceintes et leur entourage. La montée en charge de ces ressources peut venir progressivement consolider l'offre de soins.

15

I. LES RESSOURCES A MOBILISER EN INTERNE

SEUILS D'ACTIVITE Nb d'accouchement/an	NOMBRE D'ETP	EQUIVALENT EN HEURE (+Indication pour le planning)
Moins de 1000 accouchements	0.2	1 journée par semaine
1 000 - 2 000	0.4	2 journées par semaine
2 000 - 3 000	0.6	3 journées par semaine
Plus de 3 000	1	5 journées par semaine

II. LES RESSOURCES A MOBILISER EN EXTERNE





Les professionnels à mobiliser

Selon l'offre, la démographie et les spécificités de votre territoire ainsi que les acteurs présents au sein de votre établissement, vous pouvez adapter, compléter, modifier la proposition ci-dessous.

16





Le courrier d'engagement

NOTRE STRUCTURE S'ENGAGE DANS LA PREVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CONDUITES ADDICTIVES

17

Docteur, Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de vous annoncer que nous engageons notre établissement dans la démarche de prévention et d'accompagnement des femmes enceintes et de leur entourage ayant des conduites addictives.

Cette démarche vient répondre à un enjeu majeur de santé publique, porté par ailleurs par une gouvernance nationale. L'amélioration de l'accès à la prévention et la prise en charge des conduites à risques et/ou addictives fait partie des objectifs de l'orientation numéro 2 du Projet Régional de Santé Hauts de France 2018-2028.

S'investir dans ce projet, c'est nous offrir l'opportunité de promouvoir une approche globale de la santé et d'agir auprès des patients, des visiteurs et du personnel. C'est dans cette optique que nous avons fait le choix de nous engager dans cette démarche certifiante.

Le chantier est grand et nous sollicitons la participation de tous pour atteindre cet objectif.

La stratégie que nous mettons en œuvre est bienveillante et fédératrice. Elle se décompose en trois volets :

- Le repérage et le soutien au sevrage des patientes ayant des conduites addictives afin de les accompagner dans leur réflexion sur leur consommation, de leur faire profiter d'un sevrage temporaire et de les soutenir vers un arrêt pérenne ;
- La sensibilisation de tous les professionnels aux addictions et à la prescription de substituts afin d'améliorer la qualité de la prise en charge proposée par l'établissement ;
- L'orientation vers le bon professionnel, qu'il soit en ville ou au sein de l'établissement.

Travaillons ensemble à cette aventure collective !

La direction.



Les recommandations pour le courrier de liaison

Comment intégrer l'accompagnement des conduites addictives dans le courrier de liaison ?

18

Le courrier ou lettre de liaison intervient à l'entrée ou à la sortie d'une hospitalisation.



Son objectif est de garantir la continuité de la prise en charge et de l'accompagnement de la patiente entre l'offre de santé en ville et celle en maternité.

A la sortie de la maternité, le courrier de liaison reprend les informations essentielles du séjour de la patiente et de son nouveau-né.



Ce courrier est adressé au médecin traitant et une copie est remise à la patiente.

Une des actions du projet relatif à la prévention des conduites addictives des femmes enceintes et de leur entourage pourrait être d'intégrer dans ce courrier de liaison un ou plusieurs volets sur :

1. La prise en charge des addictions durant le séjour de la patiente à la maternité .
2. Le type de substitut prescrit ou le type d'accompagnement suivi par la patiente et son entourage durant son parcours à la maternité.
3. Des conseils ou une orientation vers une offre de santé en ville pour assurer la continuité de prise en charge des addictions de la patiente et de son entourage.
4. Etc.





Le repérage systématique

Mes habitudes et mes conditions de vie pendant la grossesse	Page 20
RPIB : alcool, cannabis, tabac chez l'adulte	Page 24
Le journal de consommations d'alcool et drogues	Page 26
Les repères et l'évaluation des consommations d'alcool	Page 27
Les repères et l'évaluation des consommations de tabac	Page 28
L'utilisation du CO testeur	Page 29
La prescription de substitut nicotinique	Page 31
Le motivamètre et le nicopoche	Page 36



Mes habitudes et mes conditions de vie pendant ma grossesse



20

QUESTIONNAIRE A REMPLIR EN SALLE D'ATTENTE

Madame,

Ce questionnaire permet de savoir si vous avez des difficultés :

- soit en ce moment
- soit dans le passé



Le questionnaire est à rendre au médecin ou à la sage-femme.

Bien être 

Cette semaine :

Je me sens mal à l'aise ou embêtée sans savoir pourquoi



Je me sens débordée par toutes les choses à faire



Je dors mal



Je pense parfois à me faire du mal



Dans ma vie, je me suis déjà fait :

Frapper



Insulter ou agresser en paroles méchantes



La cigarette



Je ne fume pas



Je fume



Combien de cigarettes je fume par jour :

Un peu



Moyen



Beaucoup



Enormément



Le matin après le réveil, je fume ma première cigarette :



Juste après le réveil



Après le petit déjeuner



Après le repas du midi



L'alcool



L'alcool : c'est de la bière, du whisky, du cidre, du vin ou tout autre alcool.

- Je ne bois pas d'alcool



- Je bois de l'alcool



Quand je bois de l'alcool :

- Il me faut plus de 2 verres d'alcool pour sentir un changement dans mon comportement



- Les remarques des autres personnes m'énervent



- Je me demande parfois si je dois en boire moins



- Il m'arrive de boire un verre d'alcool au réveil



Je bois de l'alcool au réveil :

- Quand je suis énervée



- Quand j'ai bu trop d'alcool la veille



Outils d'aide au repérage précoce et à l'intervention brève

brève : alcool, cannabis, tabac chez l'adulte²

Les 3 substances psychoactives les plus consommées en France sont l'alcool, le tabac et le cannabis. Le repérage précoce et une intervention brève permet d'apporter une réponse individuelle à des consommations à risque.

24



Substance	Evaluation du risque	Conso à risque	Action en cas de conso à risque	Action en cas d'abs de conso à risque
Quantité et fréquence 	Combien de verres standard par jour ?	> 2 verres / jour	Evaluation à risque	Renforcement des conduites favorables à la santé Voir cas particuliers
	Combien de verres standard par semaine ?	> 10 verres / semaine		
	Combien de jours d'abstinence par semaine ?	< 2 jours / semaine		
	Fumez-vous du cannabis ?	oui		
	Fumez-vous du tabac ?	oui		

A quelle fréquence repérer ?

- Au moins une fois par 1 an si possible, et/ou à un moment opportun
- En cas de risque situationnel

Plus les consommations sont précoces, intenses, régulières, multiples et en solitaire et plus le risque de dommages augmente. Des outils spécifiques sont disponibles sur les sites de Santé Publique France, Fédération Addiction, Fédération Française d'Addictologie et de l'Association Addictions France



Questionnaire FACE (Formule pour approcher la consommation d'alcool par entretien)

- A quelle fréquence consommez vous des boissons contenant à l'alcool ?
Jamais = 0; une fois par moi ou moins = 1; deux à 4 fois par mois = 2; deux à 3 fois par semaine = 3; quatre fois par semaine ou plus = 4; [score](#) :
 - Combien de verres standard buvez vous, les jours où vous buvez de l'alcool ?
1 ou 2 = 0; 3 ou 4 = 1; 5 ou 6 = 2; 7 à 9 = 3; 10 ou plus = 4; [score](#) :
 - Est-ce que votre entourage vous a fait des remarques concernant votre consommation d'alcool ?
Non = 0; oui = 4; [score](#) :
 - Vous est-il arrivé de consommer de l'alcool le matin pour vous sentir en forme ?
Non = 0; oui = 4; [score](#) :
 - Vous est-il arrivé de boire et de ne plus vous souvenir le matin de ce que vous avez pu dire ou faire ?
Non = 0; oui = 4; [score](#) :
- Interprétation du score total ; hommes (H) / femmes (F)
 Risque faible ou nul : H moins de 5 ; F moins de 4 : **renforcement des conduites favorables à la santé**
 Consommation excessive probable : H 5 à 8 ; F : 4 à 8 : **intervention brève**
 Dépendance probable : H et F plus de 8 : **proposer une consultation d'addictologie**

Verre standard = 10 grammes d'alcool pur soit :
 25 cl de boissons à 5° (bière, sodas alcoolisés [alcoopops - prémix]),
 10 cl de vin à 12°, 7 cl de vin cuit à 18°, 3 cl d'alcool à 40°
 (whisky, vodka), 2,5 cl d'alcool à 45° (pastis, digestif)

Situations particulières entraînant une majoration du risque de dommages

- Toute consommation pendant la grossesse est à risque.
- Risque foetal lié à la consommation d'alcool chez les femmes jeunes.
- Toute consommation régulière d'alcool en dessous de 25 ans est à risque.
- Interactions alcool-médicaments.
- Maladies chroniques et précautions par rapport à l'alcool.
- Consommation d'alcool par les patients âgés, affectés de troubles psychiatriques ou prenant des médicaments psychotropes.

Pratiques à risque majorant les dommages

- Consommation épisodique massive (binge drinking, biture express, ivresse aigüe) : à partir de 6 verres standard (soit 60 g d'alcool) par occasion.
- Association avec le cannabis ou d'autres substances psychoactives.

Zéro alcool chez la femme des le projet de grossesse
www.agir.pour.bobo.fr

Questionnaire CAST (Cannabis Abuse Screening Test)

1. Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ?
2. Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ?
3. Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire quand vous fumez du cannabis ?
4. Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?
5. Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ?
6. Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultat à l'école...) ?

Une réponse positive : information minimale sur les risques
Deux réponses positives au test doivent amener à s'interroger sérieusement sur les conséquences de la consommation : intervention brève.
Trois réponses positives ou plus doivent amener à proposer une consultation d'addictologie.

Questionnaire tabac « Fumez-vous du tabac ? »

<p style="text-align: center;">SI OUI</p> <p>Conseil d'arrêt</p> <p>« Voulez-vous un dépliant/brochure, ou l'adresse d'un site concernant les risques de la consommation de tabac, les bénéfices de l'arrêt et les méthodes de sevrage ? »</p> <p>Proposer un accompagnement</p> <p>« Avez-vous déjà envisagé d'arrêter de fumer ? » « Voulez-vous qu'on prenne le temps d'en parler dans une prochaine consultation ? »</p>	<p style="text-align: center;">SI NON</p> <p>"Avez-vous déjà fumé ?"</p> <p>Si non, le patient n'a jamais fumé. Si oui : - « pendant combien de temps ? » - « depuis quand avez-vous arrêté ? »</p>
---	---



Intervention brève concernant la réduction ou l'arrêt de consommation de substance(s) psychoactive(s)

- Restituer les résultats des questionnaires de consommation.
- Informer sur les risques concernant la consommation de substance.
- Évaluer avec le consommateur ses risques personnels et situationnels.
- Identifier les représentations et les attentes du consommateur.
- Échanger sur l'intérêt personnel de l'arrêt ou de la réduction de la consommation.
- Expliquer les méthodes utilisables pour réduire ou arrêter sa consommation.
- Proposer des objectifs et laisser le choix.
- Évaluer la motivation, le bon moment et la confiance dans la réussite de la réduction ou de l'arrêt de la consommation.
- Donner la possibilité de réévaluer dans une autre consultation.
- Remettre une brochure ou orienter vers un site, une application, une association, un forum...

- Adopter une posture partenariale favorisant la confiance et les échanges (alliance thérapeutique).
- Échanger avec le consommateur sur sa motivation, sa confiance dans la réussite de réduction ou d'arrêt de sa consommation et déterminer si c'est le bon moment, grâce à 3 échelles sur lesquelles il va se situer

Motivation pour réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive

Le bon moment pour réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive

Confiance dans la réussite du projet de réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive



Accompagnement des consommateurs

Les professionnels de santé accompagnent les consommateurs de manière durable, afin de favoriser la réduction ou l'arrêt de consommation à long terme.

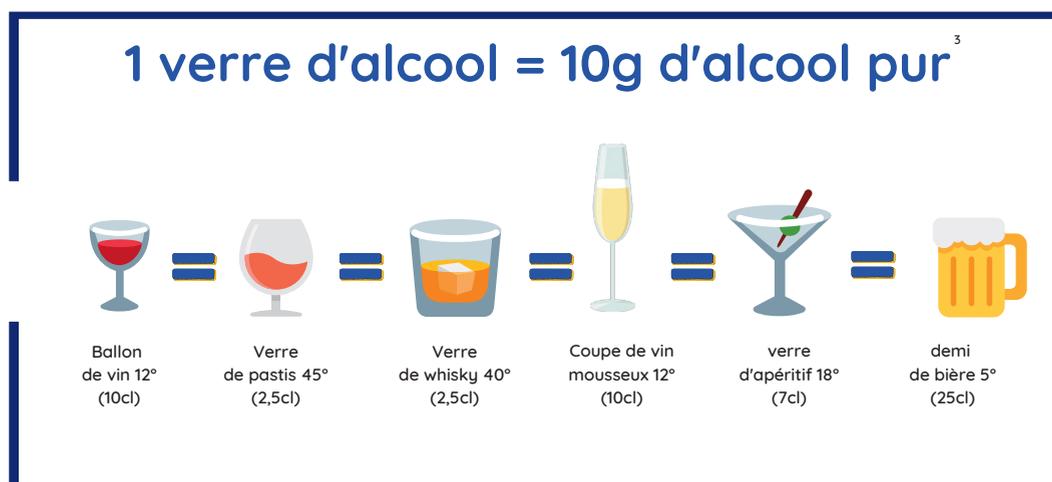
- Ils soutiennent l'effort de réduction des risques de dommages physiques, psychiques ou sociaux, dans une relation partenariale de confiance et d'échange.
- Ils soutiennent l'abstinence ou la modération et renforcent les autres conduites favorables à la santé (alimentation, exercice physique, etc.)
- En cas de reprise de la consommation, de survenue de dommages ou de dépendance, une consultation de type entretien motivationnel ou le recours à une consultation d'addictologie sont proposées.

- La notion d'essai dans un changement de comportement est fondamentale pour ne pas attribuer l'échec au patient mais à des circonstances.
- La rechute est davantage la règle que l'exception et chaque rechute rapproche le thérapeute et le patient du succès consolidé.

Les repères et l'évaluation des consommations d'alcool

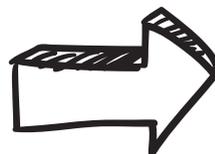
Pour vous aider à évaluer les consommations et proposer un accompagnement pour les femmes enceintes et leur conjoint, vous trouverez ci-dessous les repères et les équivalences d'alcool. Pour évaluer la consommation, le site alcool info service propose un questionnaire anonyme et gratuit.

27



Pour évaluer votre consommation n'hésitez pas à flasher le QRCode ou en vous rendant sur :

<https://www.alcoometre.fr/>



Pour plus d'information rdv sur :
<https://www.alcool-info-service.fr/>



³<https://www.alcool-info-service.fr/>



Les repères et l'évaluation des consommations de tabac

La mesure du monoxyde de carbone de la maman et du bébé

28

Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un **facteur de risque** identifié pour le déroulement de la grossesse et pour l'enfant à naître.

Lorsque la personne fume, une partie de l'oxygène dans le sang est remplacée par du monoxyde de carbone.

Lorsque la femme enceinte fume, son sang dispose de moins d'oxygène que la normale et ce qui impacte directement l'enfant à naître.

La mesure du CO testeur est un instrument motivationnel pour aider la femme fumeuse à diminuer, et idéalement à arrêter la consommation du tabac.

C'est pourquoi, le lecteur de monoxyde de carbone appelé CO bébé affiche à la fois le niveau de **CO de la maman** qui a soufflé en PPM (= particules de CO par millions de particules d'air) et le calcul du taux de monoxyde de carbone dans le sang, appelé **carboxyhémoglobine fœtale (%FCOHB)**, du fœtus.

La valeur mesurée dépend de **la quantité de cigarettes fumées, de la manière de fumer** (inhalation profonde ou superficielle) et du **délai entre la dernière cigarette et le test**.

L'intérêt de la mesure est sa répétition dans le suivi du sevrage est indispensable et permet notamment d'entretenir la motivation du fumeur sur la voie de l'arrêt.

A savoir : La mesure du monoxyde de carbone (CO) expiré en consultation de suivi de grossesse fait **partie des recommandations de la conférence de consensus « Grossesse et Tabac »** (ANAES, octobre 2004) et du rapport parlementaire sur le tabagisme de J-L Touraine et D. Jacquat (févr. 2012) et d'une action prioritaire du P2RT en région Hauts-de-France



L'utilisation du CO-Testeur



PROCEDURE D'UTILISATION

29

1. Insérer un embout carton à usage unique sur l'embout plastique du Testeur CO
2. Mettre en marche en sélectionnant CO-PPM
3. Dès que l'appareil émettra un signal sonore, puis l'écran affichera : « 20 », dites au patient d'inspirer profondément et de garder son souffle (rester en apnée). Si le sujet ne peut pas sur 20 secondes, le faire sur 10 secondes.
4. Lorsque l'écran affiche : « 0 », le patient doit souffler lentement et profondément dans l'embout en carton, lèvres bien autour du carton.
5. Le résultat s'affiche sur l'écran

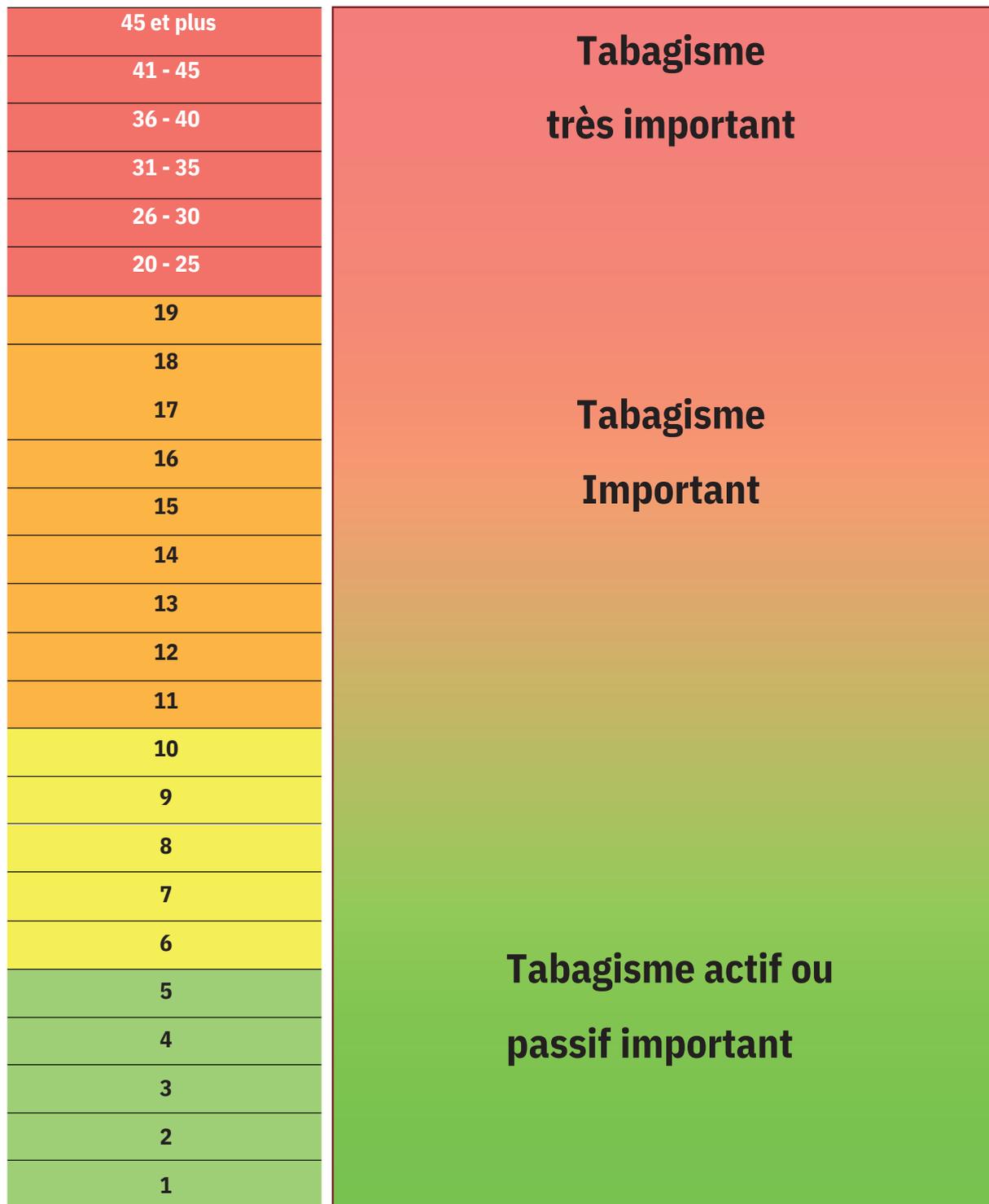
ANALYSE DES RESULTATS

CO TESTEUR ppm	INTERPRETATIONS DES RESULTATS (en fonction du délai de la dernière cigarette)
0-5 ppm	Sujet non exposé au CO
6 à 10 ppm Intoxication significative	Prise de quelques cigarettes dans les dernières heures Exposition au tabagisme passif notable Correspond en général à fumeur de moins de 10 cigarettes/jour Risque d'hypoxie foetale
11 à 20 ppm intoxication importante	Tabagisme actif avéré Fumeur de 10 /jour avec tabagisme récent Risque d'hypoxie foetale importante
21 à 50 ppm intoxication très importante	Fumeur de plus de 20 cigarettes/jour, de cannabis, de gros cigares ou de pipes 35 ppm niveau de déclenchement des alarmes à la pollution dans les parkings Risque d'hypoxie foetale très importante
> 50 ppm Intoxication majeure	Diminution de l'attention, céphalées Risque d'intoxication aigüe : troubles neurologiques

- Toujours penser au cannabis qui majore le testeur CO
- Attendre au moins 30 mn depuis la dernière cigarette

Analyse du CO dans l'air expiré

CO expiré
(en ppm)



ppm = particules de CO par millions de particules d'air



**DANS LE CADRE D'UN SEVRAGE
DÉFINITIF OU TEMPORAIRE OU EN
RÉDUCTION DE CONSOMMATION
DE TABAC**

31

PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES

GUIDE A LA RÉDACTION D'UNE ORDONNANCE

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a élargi l'autorisation de prescription de substituts nicotiques à de nombreux professionnels de santé : médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens- dentistes et masseurs-kinésithérapeutes.

Depuis le 1er janvier 2019, les substituts nicotiques sont remboursés à 65% par l'Assurance Maladie. La liste des spécificités pharmaceutiques et de leur conditionnement remboursable est évolutive et disponible sur le site ameli.fr

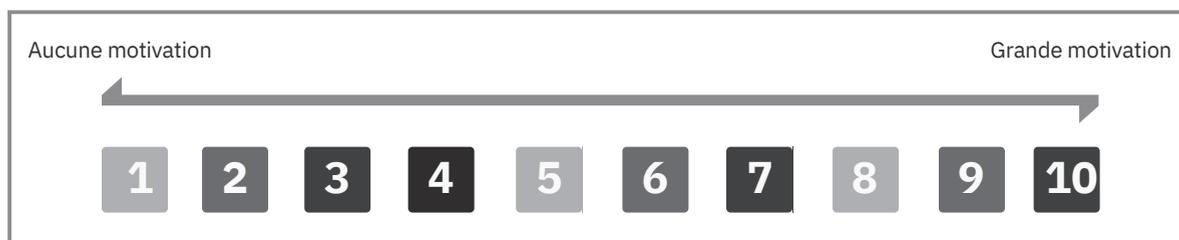
Le reste à charge peut-être pris en charge par la mutuelle, la complémentaire santé et la complémentaire santé solidarité.

Déterminer l'intérêt de la substitution nicotinique

La motivation à l'arrêt

Évaluer la motivation de votre patient à l'aide de cette échelle visuelle analogique

32



La dépendance physique

Évaluer le degré de dépendance avec le test de Fagerström simplifié

Interprétation des résultats

Pas de dépendance : 0-1
Dépendance modérée : 2-3
Dépendance forte : 4-5-6



Si la dépendance est avérée, la substitution nicotinique est utile

Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?

10 ou moins0
11 à 201
21 à 302
31 ou plus.....3

Dans quel délai, après le réveil, fumez-vous votre première cigarette ?

Moins de 5 minutes.....3
6 à 30 minutes.....2
31 à 60 minutes.....1
Après plus d'une heure.....0

Proposition de prescription de TNS

Si refus, quelques informations sur son intérêt

- Elle rend le sevrage plus confortable si le dosage est approprié
- Associée à un changement d'habitudes de vie, elle multiplie par 2 la réussite
- Elle ne présente aucun risque y compris pour la femme enceinte ou la personne cardiaque

Si accord



cf. Ordonnance

Ordonnance

Identification

Identification structure

Structure :
Adresse :
N° Finess ou SIRET :

Identification du patient

Nom / Prénom du bénéficiaire :
Age :

Identification du prescripteur / cachet du professionnel

Nom / Prénom du prescripteur : N° de téléphone :
Adresse : N° d'identification (RPPS et/ou ADELI) :
Profession / Qualification :

Lieu et date :

 La liste des substituts nicotiques remboursés est évolutive (cf. ameli.fr)

Dosage journalier

Dispositif transdermique sur

16h 10 mg 15 mg 25 mg

24h 7 mg 14 mg 21 mg

Nombre de patchs par jour / nom de la marque :

..... Nombre de boîte / quantité par boîte :

..... A renouveler fois

Quantité à la demande

- Gommages à mâcher
 Comprimés à sucer
 Pastilles
 Spray
Inhaleur

Nom de la marque / dosage en mg :

..... Nombre de boîte / quantité par boîte :

..... A renouveler fois

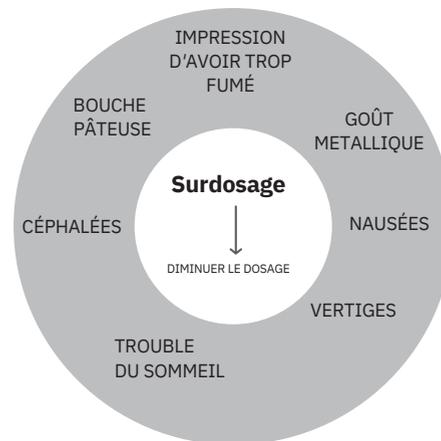
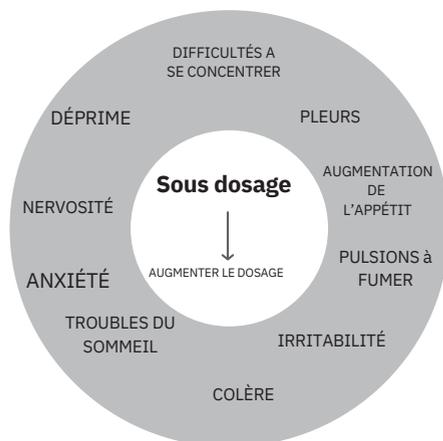
Signature :

La loi du 26 janvier 2016 de Modernisation de notre système de santé a élargi l'autorisation de prescription de substituts nicotiques à de nombreux professionnels de santé : médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes à prescrire les substituts nicotiques.

**Devenez acteur de votre santé :
évaluez vous-même l'efficacité de votre traitement**

Reprenez contact avec votre prescripteur pour vous y aider

Si vous percevez un ou plusieurs de ces signes, il est nécessaire d'ajuster la dose



Déterminer la posologie

Le dosage idéal (dosage initial +/- réajustement)

34

Dosage initial en mg/j = nombre de cig/j

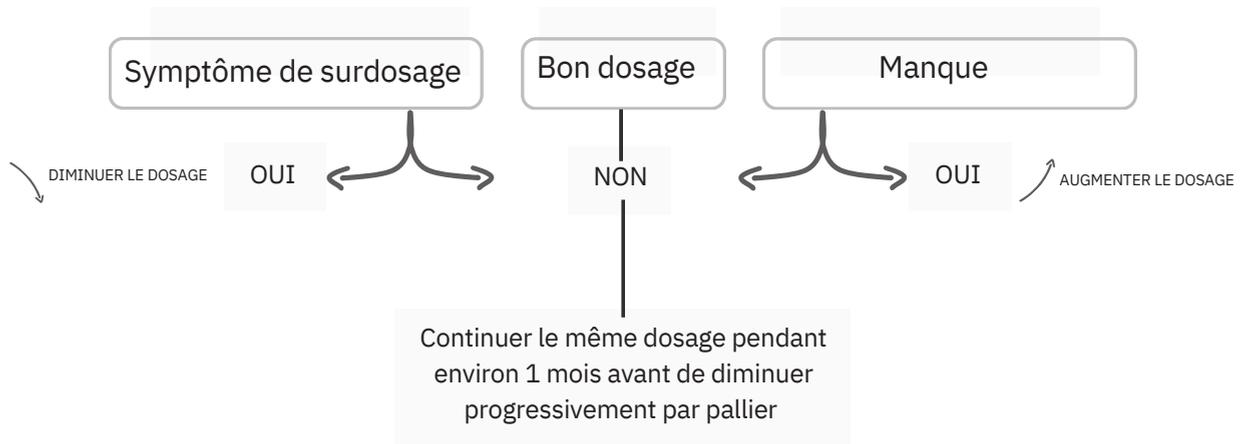
Variation possible en fonction du produit fumé ou du fumeur (auto-titrage)

1 cig = 1mg

Prescription Forme orale (FO) +/- patch

Cf. Tableau du RESPADD

Evaluation de l'efficacité du traitement dans les 7 jours



Le traitement dure de 3 à 6 mois voire plus surtout si le dosage initial est élevé

Aide pour prescrire le dosage initial

La dose à proposer dépend du :

- nombre de cigarettes fumées par jour (dosage)
- délai entre le réveil et la première cigarette (sur 16h ou 24h)

Statut tabagique et TNS : patches en mg / formes orales (FO)					
Nbr de cig/jour		>10 cig/j	11-20 cig/j	21-30 cig/j	>30 cig/j
Délai entre le lever et la 1ère cig	> 60 min	Rien / FO	10 ou 14 / FO	15 ou 21 / FO	25 ou (14+21) / FO
	31-60 min	Rien / FO	10 ou 14 / FO	15 ou 21 / FO	25 ou (14+21) / FO
	6-30 min	10 ou 14 / FO	15 ou 21 / FO	25 ou (14+21) / FO	25 ou (14+21) / FO
	0-5 min	10 ou 14 / FO	15 ou 21 / FO	25 ou (14+21) / FO	25 +10 ou (14+21+14) / FO

Tableau : 1er gestes en tabacologie du RESPADD (page 12)

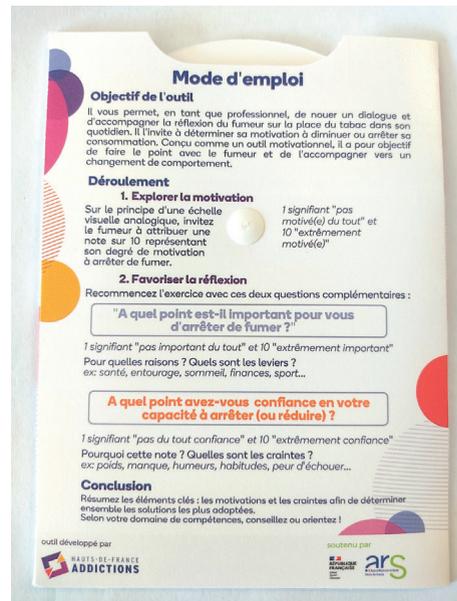


Les illustrations d'outils dans l'accompagnement du tabac

Le motivamètre

Le motivamètre permet de mesurer la motivation du patient à arrêter de fumer, en utilisant une échelle de notation comprise entre 1 et 10. Il invite le patient à réfléchir sur sa consommation et sur la place qu'occupe le tabac dans son quotidien.

36



Le nicopoche

Le nicopoche a été réalisé par la maternité du Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon.

Cet outil d'aide à la prescription de substitut nicotinique est par exemple utilisé lors des consultations.

Il est transportable facilement et se glisse dans une poche de blouse.

Préconisation de prescription de traitement de substitution nicotinique

Nombre de cigarettes par jour	Délai entre le lever et la 1 ^{re} cigarette			
	> 60 min	31-60 min	6-30 min	0-5 min
<10	Forme orale	Forme orale ou Patch 7 mg	Patch 7 mg + Forme orale	Patch 14 mg + Forme orale
11-20	Patch 14 mg + Forme orale	Patch 14 mg + Forme orale	Patch 21 mg + Forme orale	Patch 21 mg + Forme orale
21-30	Patch 21 mg + Forme orale	Patch 21 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 7 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 7 mg + Forme orale
> 30	Patch 21 mg + 14 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 14 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 21 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 21 mg + Forme orale

Correspondance type de cigarette - dose nicotine

1 cigarette	1 mg de nicotine en sevrage
1 tubée / roulée	2 mg de nicotine en sevrage
Cannabis + tabac	Contactez l'Addictologie au 03 44 23 62 98

Exemple de prescription :
 1 paquet de 20 cigarettes par jour
 Prescrire > 1 patch de 21 mg/24h + 8 pastilles 2 mg/24h
 20 roulées ou tubées par jour
 Prescrire > 2 patchs de 21 mg/24h + 8 pastilles 2 mg/24h



Évaluer la tolérance du traitement

Sous dosage	Surdosage
☹️ Nervosité	☹️ Vertiges
☹️ Colère	☹️ Nausées
☹️ Pleurs	☹️ Bouche pâteuse
☹️ Déprime	☹️ Goût métallique
☹️ Troubles du sommeil	☹️ Troubles du sommeil
☹️ Anxiété	☹️ Céphalées
☹️ Augmentation de l'appétit	☹️ Impression d'avoir trop fumé
☹️ Difficulté à se concentrer	

Augmenter le dosage de nicotine (indicated by an upward arrow on the left side of the table)

Diminuer le dosage de nicotine (indicated by a downward arrow on the right side of the table)

Logos for 'ARS TOBAC' and 'Service addictologie' are at the bottom.

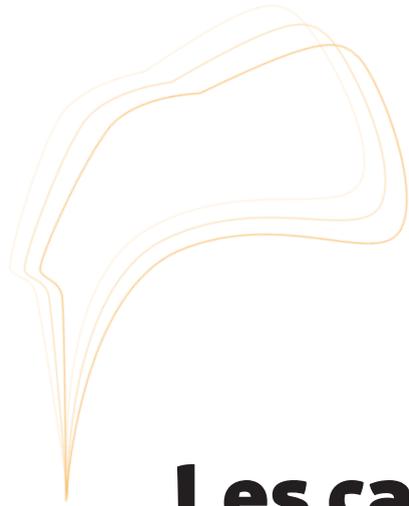


Les campagnes de communication

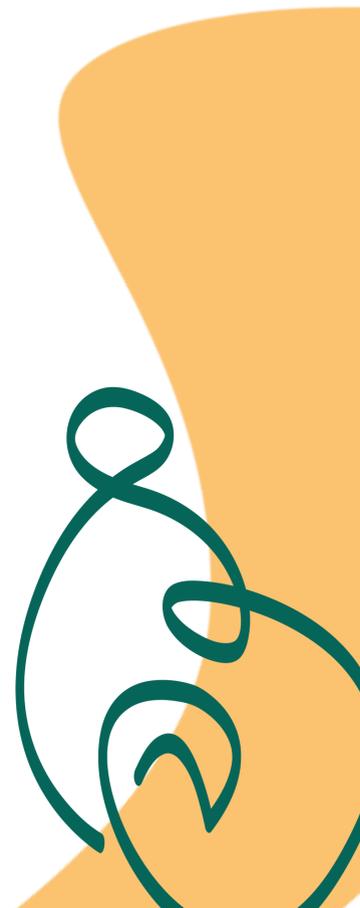
Les 1000 premiers jours Page 38

Sur la consommation de tabac. Page 41

Sur la consommation d'alcool Page 53

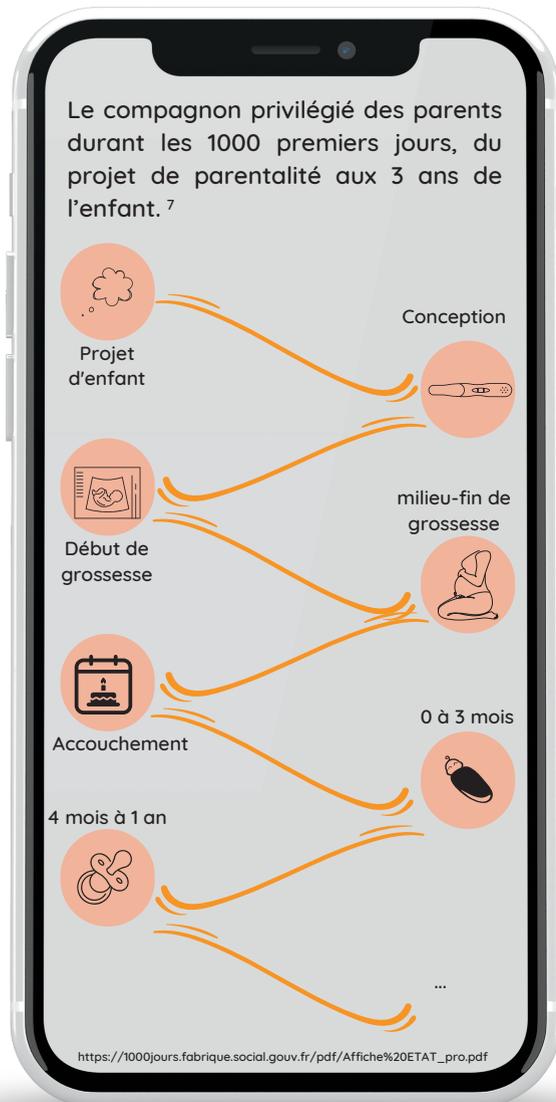


Les campagnes de communication : **Les 1000 premiers jours**





Retrouver ici le rapport officiel
"Les 1000 premiers jours"
de septembre 2020



Trouver
l'information



Se questionner
sur son bien-être



Trouver les
ressources près
de chez soi

Ce service est proposé par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre des 1000 premiers jours. Il est développé par la Fabrique Numérique des Ministères Sociaux. ⁴



Disponible sur
Google Play



Disponible sur
l'App Store



4. https://1000jours.fabrique.social.gouv.fr/pdf/Affiche%20ETAT_pro.pdf

Le sac des 1000 premiers jours est un geste de bienvenue dans la parentalité.

Il est remis dans cet établissement à la naissance de chaque enfant.

Les 1000 premiers jours, c'est la période qui court des premiers mois de grossesse jusqu'aux deux ans révolus de l'enfant. Le sac contient **6 objets qui incarnent 6 invitations à appliquer des gestes et des habitudes du quotidien bénéfiques pour la santé de l'enfant et son développement.**



Un sac et son carnet de bienvenue

Deux objets pour accompagner les parents en sortie. Il permet d'aborder la nature, le jeu, le développement de l'enfant et l'activité physique de tous.



Une turbulette

Permet de coucher l'enfant en toute sécurité, sur le dos et sans couverture. L'occasion de parler du respect du rythme de sommeil de l'enfant.



Un savon d'origine naturelle

Sans huile essentielle, pour laver le bébé. L'occasion de parler du premier bain, des messages d'hygiène et des perturbateurs endocriniens.

Sans perturbateur endocrinien,
composants 100% naturels d'origine biologique, textiles labellisés Oeko-tex



Un album jeunesse

Pour favoriser l'éveil sensoriel et culturel de l'enfant, sans écran. L'occasion de parler d'attachement affectif, et d'apprentissage du langage.



Une crème de soin pour les parents

Pour aborder avec les parents l'importance de prendre soin de leur santé physique, morale et de bien s'entourer en s'appuyant sur les professionnels 1000 jours.



Un bavoir et un guide

Deux objets pour accompagner pas à pas les parents dans la diversification alimentaire de l'enfant. L'occasion de parler de l'alimentation de toute la famille.

Plus d'informations sur le site **1000-premiers-jours.fr** ou en téléchargeant l'application :





Sur la consommation de tabac :

Les affiches Maternité sans tabac Page 42

La campagne relative au tabagisme passif Page 48

Les supports d'aide à l'arrêt Page 49

Les 7 raisons d'arrêter de fumer Page 50

Les vidéos "J'arrête de fumer" Page 52

VOTRE HÔPITAL EST UNE : MATERNITÉ SANS TABAC

**VOUS ÊTES FUMEUSE ?
N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER !**

Professionnel référent à contacter :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT
EST UNE**

**MATERNITÉ
SANS
TABAC**

43

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEMME ENCEINTE
ET SON ENTOURAGE

AXE 2

**VOUS ÊTES FUMEUSE ?
N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER !**

Hauts-France Addictions - Illustrations : Canva - Janvier 2023

Professionnel référent à contacter :

Hauts-de-France Addictions
dans le cadre de sa mission d'appui auprès de l'ARS HDF



MATERNITÉ SANS TABAC

44

NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT FORMÉS

À LA SUBSTITUTION NICOTINIQUE

**VOUS ÊTES FUMEUSE ?
N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER !**

Professionnel référent à contacter :

Hauts-de-France Addictions
dans le cadre de sa mission d'appui auprès de l'ARS HDF



Lieu de santé
sans tabac

Hauts-France-Addictions - Illustrations : Canva - Juillet 2020

MATERNITÉ SANS TABAC

**NOS
ÉQUIPES
SONT
FORMÉES**

**POUR VOUS
ORIENTER**

**VOUS ÊTES FUMEUSE ?
N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER !**

Professionnel référent à contacter :

Hauts-de-France Addictions
dans le cadre de sa mission d'appui auprès de l'ARS HDF



45

AXE 2
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEMME ENCEINTE
ET SON ENTOURAGE

Hauts-France-Addictions - Illustrations : Canva - Janvier 2023

MATERNITÉ SANS TABAC

46

**NOS
ÉQUIPES
SONT
FORMÉES**

**POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

**VOUS ÊTES FUMEUSE ?
N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER !**

Hauts-France-Addictions - Illustrations : Canva - Janvier 2023

Professionnel référent à contacter :

Hauts-de-France Addictions
dans le cadre de sa mission d'appui auprès de l'ARS HOF



Lieu de santé
sans tabac

MATERNITÉ SANS TABAC

**VOUS ÊTES
FUMEUSE ?**

**POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉE,
PARLEZ-EN A VOTRE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

47

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEMME ENCEINTE
ET SON ENTOURAGE

AXE 2

Hauts-France-Addictions - Illustrations : Canva - Janvier 2023

Professionnel référent à contacter :

Hauts-de-France Addictions
dans le cadre de sa mission d'appui auprès de l'ARS HDF





La campagne relative au tabagisme passif

48

COMMENT ÇA FUME, UN BEBE ?



COMME ÇA ↑

OÙ IL Y A DE LA FUMÉE, IL
Y A DU TABAGISME PASSIF.



OÙ IL Y A DE LA FUMÉE, IL
Y A DU TABAGISME PASSIF.

HAUTS-DE-FRANCE
ADDICTIONS



Les supports d'aide à l'arrêt

Quels sont les traitements d'aide à l'arrêt autorisés pendant la grossesse ?

L'accompagnement par un professionnel de santé est **privilegié chez la femme enceinte fumeuse**. Il permet de parler du tabac et de se faire aider pour changer ses habitudes.

Les substituts nicotiques (patch, gomme...) sont autorisés pour les femmes enceintes qui ne parviennent pas à arrêter de fumer. Leur utilisation doit se faire sous contrôle médical pour les femmes enceintes et pour les femmes qui allaitent.

Les médecins, les sages-femmes, les infirmiers, les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes peuvent prescrire des substituts nicotiques. Avec l'ordonnance, les substituts sont remboursés par l'Assurance Maladie comme les autres médicaments.

Les médicaments tels que le bupropion et la varénicline sont déconseillés pour les femmes enceintes ou qui allaitent.

Pour en savoir plus, demandez conseil à un professionnel de santé, ou rendez-vous sur le site www.amei.fr dans la rubrique « Santé ».



Fumer est-il mauvais pour avoir un bébé ?

Fumer peut augmenter le temps nécessaire pour être enceinte. Dès l'arrêt du tabac, tout peut redevenir normal. Vouloir faire un enfant est une très bonne motivation pour arrêter de fumer.

Fumer est-il mauvais pour une femme enceinte ?

Fumer est mauvais pour la santé de la femme enceinte. Le tabac augmente le risque :

- de grossesses extra-utérines, c'est-à-dire que le fœtus ne s'installe pas au bon endroit,
- de faire une fausse couche au début de la grossesse,
- d'un accouchement prématuré.

Fumer est-il mauvais pour le fœtus ?

La fumée du tabac est composée de plus de 7 000 produits et un grand nombre d'entre eux sont dangereux pour le fœtus (le bébé dans le ventre de la mère).

La fumée de tabac passe dans le sang de la mère et du fœtus. Elle empêche le fœtus de se développer normalement. Plus la mère fume, plus la quantité de produits dangereux est importante pour le fœtus.



tabac info service
le site + l'appli + le 39 89

Appel aux autres. Du lundi au samedi de 8h à 20h.



Le 39 89

Un accompagnement personnalisé, efficace et gratuit par téléphone tout au long de votre arrêt. En appelant le 39 89, posez toutes vos questions et prenez rendez-vous avec un tabacologue.

L'appli Tabac info service

Un soutien personnalisé et disponible 24 heures sur 24, pour choisir votre méthode d'arrêt et avoir des conseils pour tenir bon. Cette application est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

Le site Tabac info service

Des informations, des conseils sur l'arrêt du tabac, des tests pour bien vous préparer et augmenter vos chances de réussite. www.tabac-info-service.fr

La page Facebook Tabac info service

Une communauté solidaire d'ex-fumeurs et de fumeurs souhaitant arrêter, toujours prête à vous soutenir dans les moments difficiles.



49

GROSSESSE SANS TABAC

tabac info service

Bienvenue dans une vie sans tabac



Quand on est enceinte, peut-on fumer quelques cigarettes par jour ?

Il est préférable d'arrêter complètement de fumer quand on est enceinte. Même un petit nombre de cigarettes est mauvais pour la santé de la mère et du bébé.

Et contrairement aux idées reçues, même enceinte, il est tout à fait possible d'arrêter de fumer sans trop de difficultés, ni de stress.

Peut-on allaiter son enfant quand on fume ?

Le mieux, c'est de ne pas fumer quand on allaite son bébé. Mais si vous n'arrivez pas à arrêter de fumer, il est conseillé d'allaiter.

Dans ce cas, il vaut mieux prolonger la durée de l'allaitement et fumer après la tétée.

Et si vous voulez arrêter de fumer, sachez que vous pouvez utiliser des substituts nicotiques pendant l'allaitement. Par contre, le bupropion et la varénicline ne sont pas recommandés.

N'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de santé.



La fumée des autres est-elle dangereuse pour une femme enceinte ?

Le tabagisme passif, c'est la respiration involontaire de la fumée recrachée par les fumeurs ou dégagée par une cigarette allumée. Le tabagisme passif subi par les femmes enceintes, même non fumeuses, est dangereux pour le fœtus.

La fumée de tabac passe dans le sang de la mère et du fœtus. Elle empêche le fœtus de se développer normalement. **Une femme enceinte doit éviter les endroits enfumés.**

L'idéal est d'arrêter de fumer avant d'être enceinte. Si cela n'a pas pu se faire, l'arrêt sera toujours bénéfique à n'importe quel moment de la grossesse.

Vous trouverez aussi des informations concernant le tabac et la grossesse sur www.agir-pour-bebe.fr

7 RAISONS D'ARRÊTER DE FUMER

LORSQU'ON VEUT DEVENIR PARENTS

AMÉLIORER

ses chances de concevoir un enfant

Quelques mois après un arrêt de tabac, la *production d'ovules* et de *spermatozoïdes* et l'*implantation de l'œuf embryonnaire* sont améliorées.

L'arrêt de consommation de tabac *réduit les risques de fausses couches* et *d'accouchements prématurés*.

SOUTENIR

l'évolution de la grossesse

FAVORISER

le développement et la croissance du fœtus

Sans les produits de la fumée de tabac, le fœtus est *mieux alimenté* et *oxygéné*.

Les *douleurs des contractions* seront *mieux appréhendées* si la *dépendance au tabac* est accompagnée et traitée.

ANTICIPER

l'inconfort du travail et de l'accouchement

FACILITER

la récupération après
la naissance

*Après plusieurs semaines sans fumer,
le corps cicatrise mieux et les risques
d'infection et de formation de caillots
sanguins s'atténuent.*

*Les produits issus de la fumée
de tabac réduisent la
production et les bénéfices de
l'allaitement maternel.*

AMÉLIORER

la sécrétion et la qualité
nutritionnelle du lait maternel

PRÉFÉRER

un environnement
sans fumée

*Dans un espace fermé, la fumée pollue les
tissus et surfaces pendant des mois.
Préserver les lieux de vie sans fumée permet
de réduire les maladies respiratoires et le
risque de mort inattendue du nourrisson.*

L'arrêt complet de consommation de tabac des futurs parents est
le plus profitable pour protéger la maman et l'enfant à venir.

Toute tentative de diminution ou d'arrêt peut être soutenue par
un **professionnel de santé** qui peut vous guider vers des solutions
inoffensives, efficaces et confortables pour **sortir de la
dépendance au tabac sous toutes ses formes** (cigarette, roulée,
chicha ou joint).

Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer.



Les vidéos "J'arrête de fumer"

Une websérie est mise à disposition pour aider les patientes à arrêter de fumer et ressentir les bénéfices sur leurs corps avec plusieurs thématiques :

52

- La consultation
- La prescription de substituts nicotiniques et l'utilisation
- Les idées reçues
- Des astuces pour la gestion du stress
- Les bénéfices de l'arrêt
- Le tabagisme passif
- L'allaitement...



Pour accéder aux vidéos , cliquez sur l'image, flashez le QRCode ou rendez-vous sur : <https://www.enceintejarretedefumer.fr/videos>



Sur la consommation d'alcool :

La campagne " 9 mois sans alcool et 9 mois de bons moments" Page 54

La campagne de santé publique "Zéro Alcool pendant la grossesse" Page 55

La campagne : "9 mois sans alcool et 9 mois de bons moments"

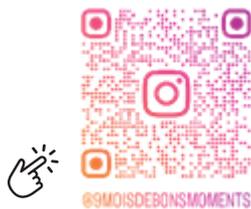
54

Chaque année dans le cadre de sa journée mondiale dédiée à la sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale, Association Addictions France - Service Prévention Hauts de France renouvelle sa campagne "9 mois sans alcool et 9 mois de bons moments"



Pour outiller les professionnels de santé et informer les publics concernés, Association Addictions France - Service Prévention Hauts de France déploie sa campagne de sensibilisation "9 mois de bons moments".

Rendez-vous sur le compte Instagram du service :



Une campagne qui évite toute banalisation, dramatisation ou culpabilisation.

Financée par l'Agence Régionale de Santé Hauts de France, la campagne "9 mois de bons moments" propose aux professionnels un kit d'animation (affiches, bracelets, éco-cup, outils d'animation...) pour appuyer leurs actions auprès des publics concernés.

Les objectifs de la campagne sont multiples : accompagner les femmes dans leur quotidiens, répondre de manière concrète à leurs questionnements, associer leur entourage, valoriser la consommation de boissons sans alcool, orienter vers les professionnels de santé et vers le numéro d'Alcool Info Service qui reçoit la parole des femmes de manière anonyme.

Lancée en 2018, la campagne « 9 mois de bons moments » est le fruit de la collaboration de Association Addictions France - Service Prévention Hauts-de-France (nouvelle identité de l'ANPAA), OREHANE, l'association Cédragir, l'association Le Mail, le CSAPA de Liévin, l'URPS sages-femmes Hauts-de-France, l'URPS infirmiers libéraux Hauts-de-France, l'URPS médecins libéraux Hauts-de-France.

Programme financé par :



La campagne de Santé Publique "zéro alcool pendant la grossesse"

Des questions ? Besoin de conseils ou besoin d'aide ?

Parlez-en à votre médecin, gynécologue, sage-femme, pharmacien, professionnel de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), ou équipes spécialisées.

Vous pouvez aussi appeler Alcool Info Service 7 jours sur 7, ou échanger sur alcoohinfo-service.fr : chats, forums de discussions, témoignages, adresses utiles, questions-réponses... Obtenez des réponses personnalisées.

ALCOOL-INFO-SERVICE.FR
7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et non surtaxé 0 980 980 930

Vous venez d'apprendre que vous attendez un enfant et le fait d'avoir bu de l'alcool vous inquiète ? Ne restez pas seule avec vos questions, n'hésitez pas à en parler.

Vous êtes enceinte et vous avez des difficultés avec l'alcool ?

Il existe des équipes spécialisées pour vous aider avec bienveillance et sans jugement. Toute période d'abstinence est bonne pour votre bébé, quel que soit le stade de votre grossesse. Vous trouverez les adresses des équipes proches de chez vous avec Alcool Info Service.



Vous avez un projet de bébé ou attendez déjà un enfant ?

Retrouvez de nombreuses autres informations et conseils pratiques pour la santé de bébé sur agirpourbebe.fr



Par précaution ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE



L'alcool passe-t-il dans le sang du bébé?

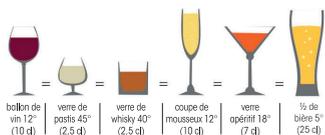
L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé par le placenta. Rapidement, **il y a autant d'alcool dans le sang du bébé que dans celui de la mère**. De plus, le bébé reste exposé plus longtemps aux effets toxiques de l'alcool car son petit foie l'élimine plus lentement.

Existe-t-il une quantité d'alcool sans risque pour le fœtus?

On ne sait pas aujourd'hui quelle est la quantité d'alcool qui est toxique pour l'enfant à naître. Il est donc recommandé de **ne pas boire du tout d'alcool pendant votre grossesse**.

Certains alcools sont-ils moins dangereux que d'autres?

Il n'y a pas d'alcool moins dangereux qu'un autre. Un verre standard de bière, de whisky, de vin, de pastis... contient la même quantité d'alcool pur (environ 10 grammes). Ils présentent donc tous le même danger pour le fœtus.



Quelles peuvent être les conséquences?

L'alcool est dangereux pour le bébé, il peut :
• provoquer fausse couche ou accouchement prématuré.
• empêcher le bon développement des organes du fœtus (cerveau, cœur, bras, jambes, etc.).
• entraîner un retard mental ou physique et des troubles du comportement de l'enfant.

Peut-on boire de l'alcool quand on allaite?

Si vous allaitez, il est recommandé de ne pas boire d'alcool, car l'alcool passe dans le lait maternel. Si ce n'est pas possible, évitez de boire juste avant la tétée. Attendez entre 2 et 3 heures avant de redonner le sein si vous avez bu un verre d'alcool. **N'hésitez pas à demander des conseils à votre pédiatre, médecin, pharmacien ou sage-femme.**



Comment résister à la tentation?

L'alcool est très présent autour de nous. On vous proposera peut-être d'en boire un peu durant votre grossesse.

N'hésitez pas à rappeler à votre famille et vos amis que pendant 9 mois c'est zéro alcool. Si vous ne voulez pas dire que vous êtes enceinte au début, trouvez des prétextes pour refuser le verre d'alcool que l'on vous propose : « je suis sous antibiotiques », « j'ai mal à la tête », « je suis au régime », « j'ai trop bu hier »...

Conseils à l'entourage

Ne proposez pas d'alcool à une femme enceinte et prévoyez des boissons sans alcool attractives : jus de fruits pressés, cocktails sans alcool, eaux aromatisées...

Durant les 3 premiers mois, une femme peut souhaiter rester discrète sur sa grossesse : respectez sa décision, n'insistez pas pour la servir et évitez les questions indiscrètes.

Ce picto figure sur tous les conditionnements d'alcool pour rappeler les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse.

VOUS BUVEZ UN PEU, IL BOIT BEAUCOUP

L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques très importants pour sa santé.

ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN OU PHARMACIEN



VOUS BUVEZ UN PEU, IL BOIT BEAUCOUP

L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques très importants pour sa santé.

ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN OU PHARMACIEN





La formation des professionnels

Les formations diplômantes Page 58

Les formations non diplômantes Page 59



Les formations diplômantes

D.U EN ADDICTOLOGIE

Objectif: Acquérir les connaissances théoriques et pratiques et développer les compétences nécessaires dans le dispositif spécialisé en addictologie

Durée : 1 an



Lille



Amiens



D.I.U PERINATALITE ET ADDICTIONS

Objectif : Amélioration des compétences de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des femmes enceintes abusant de substances psycho-actives et de leurs enfants.

Durée : 1 an

Paris - Nantes - Montpellier



D.I.U TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Objectif : Former les professionnels de santé à la prise en charge du tabagisme qui interviendront pour l'information, la prévention et le traitement des différents publics, avec une attention particulière aux personnes plus fragiles : femmes enceintes, adolescents, personnes précaires, personnes atteintes de comorbidités somatiques ou neuropsychiatriques.

Durée : 1 an



Paris



Reims



D.U SANTE ET PRECARITE

Objectif : L'objectif du DU Santé Précarité est d'offrir une formation complémentaire dans les domaines de la santé et de la précarité par une approche à la fois théorique et pratique.

Durée : 1 an



Lille



Paris



D.U PARCOURS DES 1000 PREMIERS JOURS / ACCOMPAGNER LA FAMILLE

Objectif : L'objectif général de cette formation est d'assurer le suivi du capital santé et du développement de l'enfant durant les 1000ers jours

Durée : 1 an



Lille



D.I.U : Diplôme interuniversitaire
D.U : Diplôme universitaire



Les formations non diplômantes

Pour répondre au mieux à vos besoins de formation, différents organismes vous proposent des formations sur les thématique de l'alcool, le tabagisme, les conduites addictives, la périnatalité...

N'hésitez pas à consulter les catalogues de formations pour trouver celle qu'il vous faut.

59

Les formations spécialisées pour les maternités



Pour accéder au programme de la formation, [cliquez ici](#), ou rendez-vous sur : https://www.federationaddiction.fr/wp-content/uploads/2022/07/fa_catalogue-de-formations-2023-planche.pdf



Pour accéder au programme des formations, [cliquez ici](#) ou rendez-vous sur : <https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2022/09/Perinatalite-et-addictions.pdf>
<https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2023/06/Prise-en-main-de-lauto-questionnaire-FaLC-Habitudes-et-conditions-de-vie-pendant-la-grossesse-territoire-HDF.pdf>



Pour accéder au programme de la formation, [cliquez ici](#) ou rendez-vous sur : <https://www.appri.fr/produit/tabac-grossesse/>

Les formations spécialisées pour les établissements de santé, dont les maternités



Pour accéder au programme de la formation, [cliquez ici](#), ou rendez-vous sur : <https://hautsdefrance-addictions.org/actu-46/la-substitution-nicotinique-en-pratique>



Pour accéder au programme de la formation, [cliquez ici](#) ou rendez-vous sur : <https://pasteur-lille.fr/expertises/formations/>

Ces organismes de formations sont certifiés QUALIOP1
L'APPRI est habilité aux programmes de DPC (développement professionnel continu)





**Maternité
& prévention
des conduites addictives**

AXE 3

LA MÉTHODE PROJET

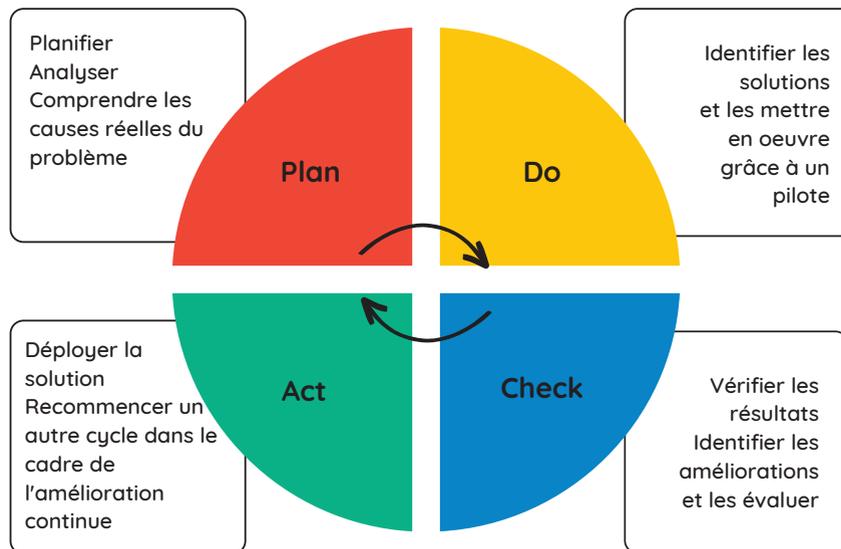
- Page 62 **LES OUTILS DE LA MÉTHODE PROJET**
- Page 63 **LA LITTÉRATIE EN SANTÉ**
- Page 64 **L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC
ET LA DÉFINITION DES BESOINS EN AMONT DU PROJET**
- Page 65 **LA DÉFINITION DES OBJECTIFS DU PROJET ET LA FICHE PROJET**
- Page 67 **L'ORGANIGRAMME.**
- Page 68 **LA PLANIFICATION DU PROJET**
- Page 69 **L'ÉVALUATION : LES ÉTAPES CLÉS**
- Page 70 **LA FORMALISATION DES INDICATEURS**
- Page 71 **LES DIFFÉRENTS OUTILS D'ÉVALUATION**
- Page 72 **L'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION**



Les outils de la méthode projet

Pour vous aider dans la gestion et la méthodologie de projet, vous trouverez ci-dessous les étapes clés, les objectifs et les livrables attendus. La page suivante reprend les différents éléments méthodologiques à retrouver dans votre démarche projet.

Les étapes	1 - L'émergence	2 - L'étude	3 - L'élaboration	4 - La réalisation	5 - La clôture et le suivi
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la demande Identifier les besoins Formaliser la commande 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et formuler le projet Rendre le projet réaliste / faisable 	Planifier le projet dans : <ul style="list-style-type: none"> Le temps Financièrement Techniquement Humainement 	<ul style="list-style-type: none"> Conduire / piloter le projet ou les actions Suivre l'avancement Réajuster les besoins et les jalons du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer le projet Capitaliser l'expérience Effectuer le relai
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> Le sommaire La note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude de faisabilité La note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> Le cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> Les comptes-rendus de réunion Le bilan intermédiaire 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport d'activité Le bilan final





Les données épidémiologiques au service des projets en santé

Lire les données épidémiologiques permet d'adapter le projet au public ciblé par le projet et de prioriser les actions. Le projet doit répondre à une problématique de santé sur le territoire.

63

Les données épidémiologiques en santé évoluent constamment, vous trouverez ci-dessous les principales données utiles pour vous aider dans la littératie en santé.

	PRS (programme régionale de santé 2018-2028)	
	Baromètre santé 2021	
	Enquête périnatalité 2021	
	ESCAPAD 2022 (Enquête sur la Santé et les Consommations lors de la Journée d'Appel et de préparation à la Défense)	

*D'autres données sont disponibles comme par exemple le diagnostic territorialisé des Hauts de France.



Une veille scientifique est nécessaire

L'élaboration d'un diagnostic et la définition des besoins en amont du projet

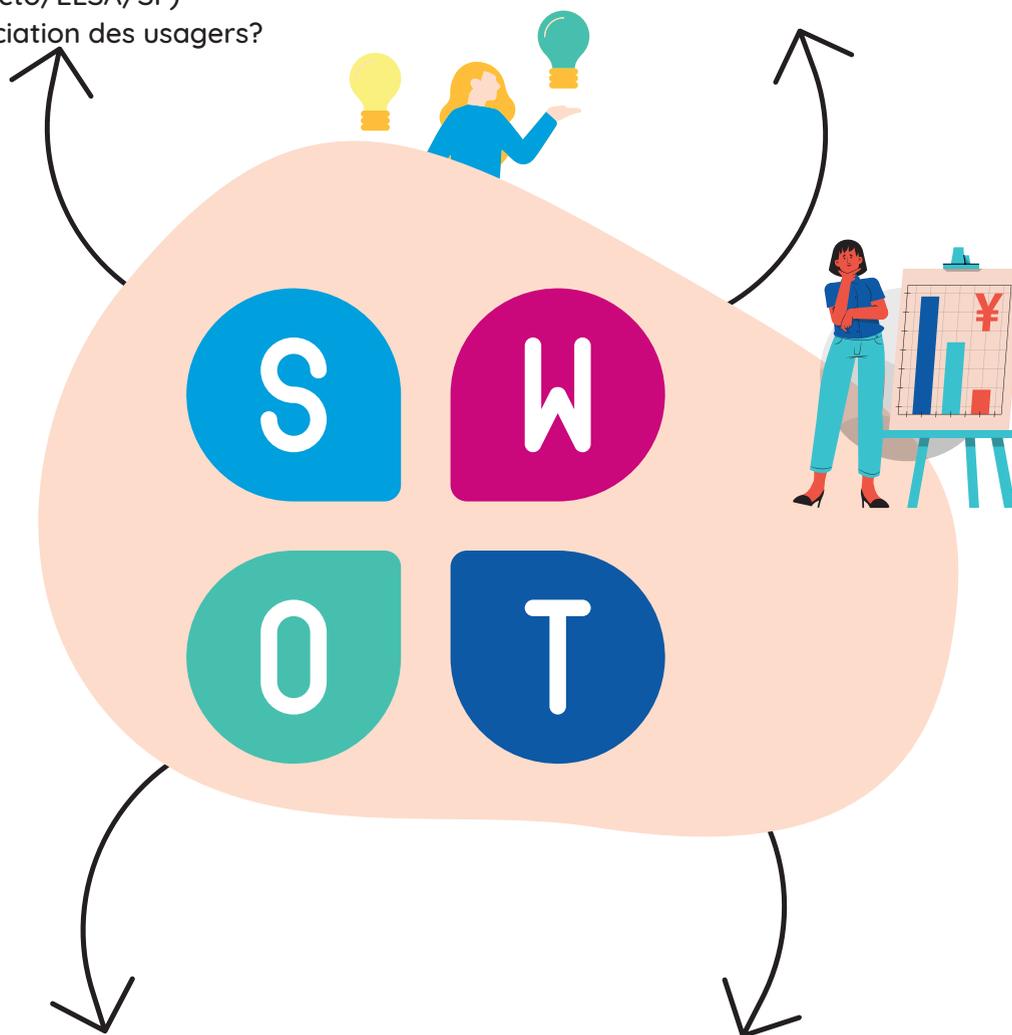
Exemple : La matrice des forces et des faiblesses

FORCES :

Motivation du personnel ?
Idées et actions à déployer ?
Soutien de la gouvernance ?
Articulation et lien entre les services ?
(addicto/ELSA/SF)
Association des usagers?

FAIBLESSES :

Démographie du territoire ?
Coordination ?
Evaluation ?
Méthodologie de projet ?



OPPORTUNITES:

Partenariats?
Appel à projets ?
Lien Ville Hôpital?
Exercice coordonné?
Rayonnement territorial?

MENACES :

Manque ou absence de partenaires ?
Inégalités dans les actions prioritaires du territoire ?
Ressources humaines (Difficultés dans le recrutement, métiers sous tension) ?
Pérennisation du projet dans le temps ?

La définition des objectifs du projet et la fiche projet

strategy

 <p>Objectif général</p>	<p>Objectif de santé à atteindre pour une population donnée</p>	<p>Exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la prise en soins des addictions des patientes 2. Réduire la prévalence des conduites addictives chez les femmes enceintes
 <p>Objectifs spécifiques</p>	<p>Ce sont des sous-objectifs, appelés aussi intermédiaires ou secondaires. Ces objectifs constituent les différents axes à travailler pour atteindre l'objectif général</p>	<p>Exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un accompagnement au sevrage adapté aux patientes 2. Favoriser la montée en compétence du personnel dans la prise en charge des addictions
 <p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Ce sont les activités/actions concrètes à mettre en place pour atteindre les différents objectifs spécifiques</p>	<p>Exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des plages de consultations dédiées au sevrage des conduites addictives des femmes enceintes et à leur entourage. 2. Former des IDE / sage-femmes qui sensibiliseront des ambassadeurs dans les différents services



ACTION



S Un objectif est centré sur un résultat **Spécifique** de santé, pertinent, sur une population définie, inscrit dans le temps et **Mesurable**. Le libellé d'un objectif doit être **Réaliste** et **Réalisable** et permettre de caractériser ce qu'on fait, auprès de qui, en combien de temps, et ce qui est attendu. Il doit être **Atteignable**. Tout objectif doit être précis et évaluable dans le **Temps** et commencer par un verbe d'action.



NOM DU PROJET

ORIGINE DE LA DEMANDE

NOM DU CHEF DE PROJET

FICHE PROJET

DIAGNOSTIC INITIAL

OBJECTIF

LE SUIVI PROJET

Réunions de suivi	Fréquence	Type de rencontre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

INTERVENANTS DU PROJET ET LEUR MISSION

ANALYSE DES RISQUES

DÉLAI / LIVRABLE

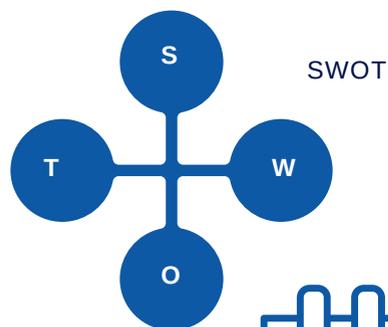
COÛT / BUDGET

COMMUNICATION

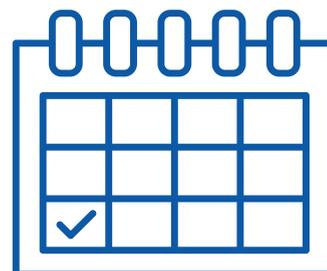
RÉSUMÉ DU PROJET

LES ÉTAPES DU PROJET

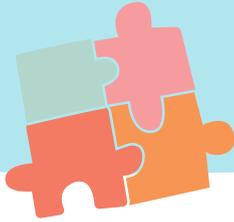
Étapes	Objectifs intermédiaires	Délivrables
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



PLANNIFICATION



EVALUATION



L'organigramme

Quel professionnel solliciter pour monter un projet ou pour mettre en place une action spécifique ?

COORDINATEUR DU PROJET



COMITÉ DE PILOTAGE - 2 FOIS PAR AN

<i>Équipe projet</i>	<i>Service qualité</i>
<i>Chefs de pôle/service</i>	<i>Service RH</i>
<i>Représentant des usagers</i>	<i>Chargé(e) de communication</i>
<i>Membre du CSE</i>	<i>Partenaires extérieurs : mairie, communauté d'agglomération, association, aidant, etc</i>
<i>Référent hygiène et sécurité des soins</i>	



ÉQUIPE PROJET 1 FOIS PAR MOIS

Représentant du service d'addictologie
Représentant du Pôle Mère Enfant
Représentant de direction



GROUPES DE TRAVAIL OU REFERENT PAR THEMATIQUE

- **Aménagement des locaux**
 - Équipe projet*
 - Responsable des services techniques*
 - Responsable travaux*
 - Etc.*
- **Communication**
 - Équipe projet*
 - Chargé(e) de communication*
 - Etc.*
- **Prise en charge des patients/personnels**
 - Équipe projet*
 - Service informatique*
 - Pharmacie*
 - Direction des soins*
 - Médecine du travail*
 - Etc.*
- **Formation**
 - Équipe projet*
 - Service des ressources humaines*
 - Cadre supérieur de santé/cadre de santé*
 - Etc.*
- **Évaluation**
 - Équipe projet*
 - Assistant qualité*
 - Etc.*

La planification d'un projet



68

Après avoir défini des objectifs SMART, il est nécessaire de planifier les actions dans le temps. Le diagramme de Gantt ou rétroplanning est très utilisé dans le cadre de la démarche projet.

ACTIONS	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
ANNEE N												
COFIL												
AAC des IDE/SF pr la formation en addicto												
Formaliser un protocole/dépistage et l'acc des parturientes												
Inscription des IDE/SF à la formation en addicto												
Formation des IDE/SF en addictologie												
Repérage systématisé des addictions												
Présentation du projet dans les instances												
Organisation d'ateliers de sensibilisation pour le Mois sans Tabac												
Evaluer le projet (indicateurs, bilan)												Bilan N
ANNEE N+1												
Communiquer autour du Dry January												
Formation des IDE en addictologie												
Intégration du repérage systématisé/DPI												
Sensibilisation du personnel aux conduites à risque												
Amngmnts ext. (abris fumeurs et cendriers)												
Evaluer le projet (indicateurs, bilan)												Bilan N+1
ANNEE N+2												
Consultations dédiées aux parturientes												
Evaluer le projet (indicateurs, bilan)												Bilan N+2

*Ce rétroplanning est donné à titre indicatif





L'évaluation : les étapes clés

L'évaluation s'axe autour de 4 grades : la structuration de l'évaluation, la collecte de données, l'analyse de l'information recueillie et la capitalisation des éléments recueillis.

69





La formalisation des indicateurs

Dès l'écriture du projet, l'évaluation est à prévoir. C'est une étape clé pour le bon déroulement de ce dernier.

Pour évaluer correctement les différentes actions, il est nécessaire d'établir des indicateurs d'efficacité du projet.

Ces indicateurs doivent être :

S



Spécifique

M



Mesurable

A



Atteignable

R



Réaliste et réalisable

T



Temporellement défini

Les indicateurs d'évaluation sont :

- soit des indicateurs quantitatifs
- soit des indicateurs qualitatifs

Indicateurs quantitatifs

Peuvent être directement comptés et exprimés par un nombre

Exemples : pourcentage, fréquence, ratio, quantité, délai

Cas pratiques :

- Evolution annuelle de la prescription de substituts nicotinique
- Evolution annuelle du taux de repérage du statut tabagique

Indicateurs qualitatifs

Impliquant la perception, ils peuvent être analysés de manière quantitative

Exemples : nb de personnes satisfaites, le nb de personnes ayant participé à l'enquête de satisfaction ...

Cas pratique :

- Que pensez-vous de la démarche Lieu de Santé Sans Tabac au sein de l'établissement ?
- Est ce que les professionnels savent orienter la patiente vers le bon professionnel ?



Les différents outils d'évaluation

01

Les entretiens individuels ou collectifs



Sont des outils utilisés pour explorer et approfondir les principales fonctions ou éléments attendus.

02

L'enquête / questionnaire



Est un outil qui permet de collecter des opinions et produire une information structurée. Les questions peuvent être ouvertes ou fermées.

03

Le SWOT



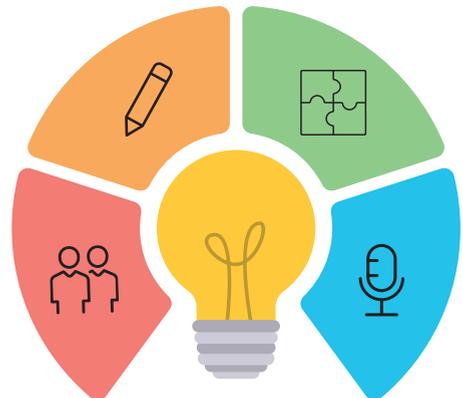
Est un outil d'analyse stratégique, il permet de prendre en compte à la fois les facteurs internes et externes.

04

Le benchmark



Est un outil qui permet de fournir des points de comparaisons entre la pratique de l'établissement et celles des autres acteurs.



Quand faire une évaluation ?

- Tous les ans
- A chaque action mise en place
- A la fin du projet

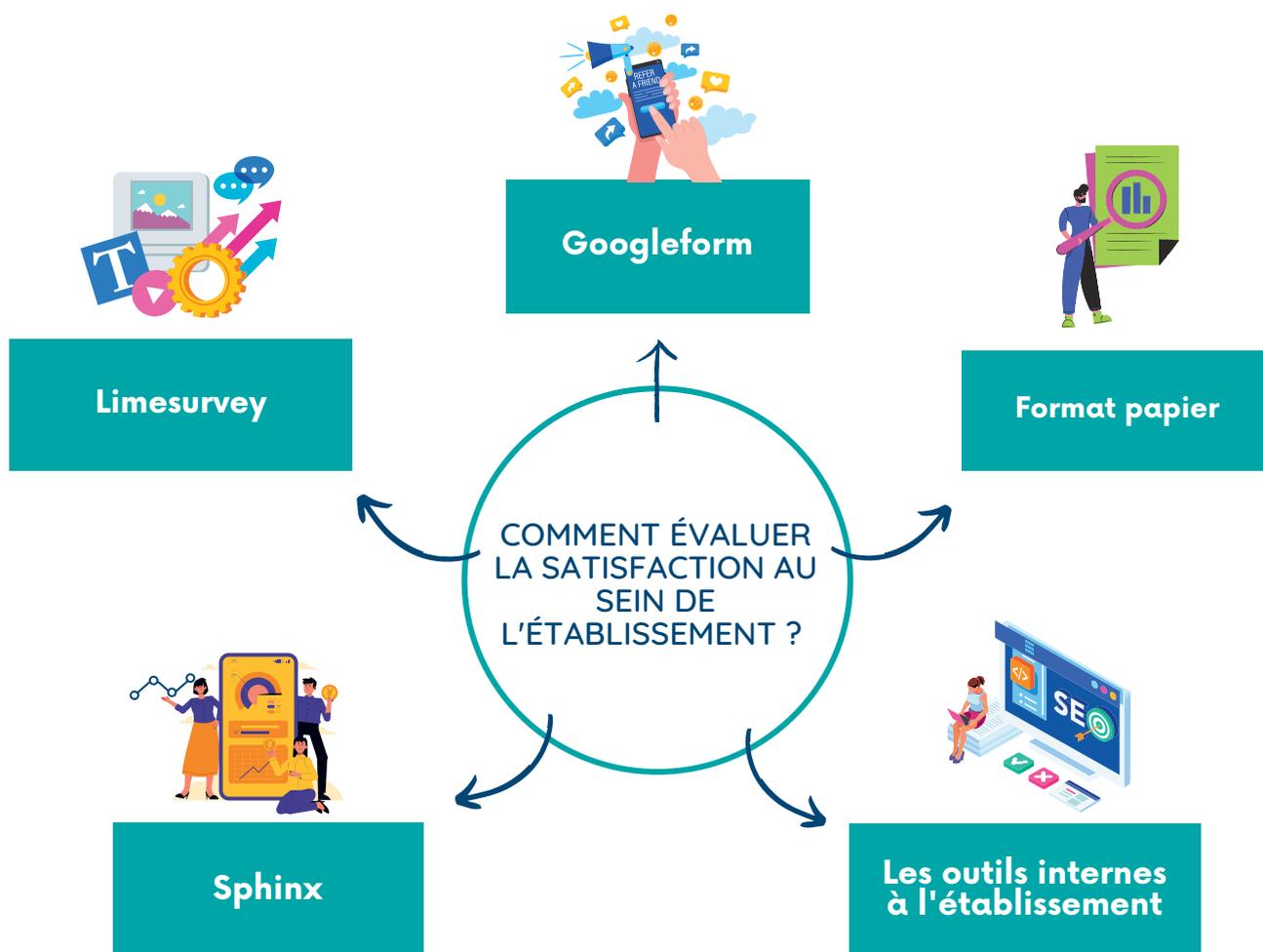


L'évaluation de la satisfaction

72

L'évaluation de la satisfaction s'inscrit dans une démarche continue d'évaluation de la qualité. Voici quelques outils permettant d'évaluer la satisfaction :

- Les enquêtes / questionnaires
- Les auto-questionnaires
- Les entretiens

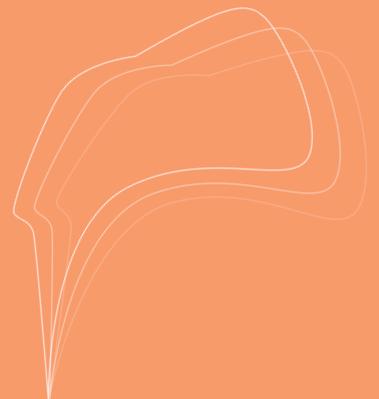




**Maternité
& prévention
des conduites addictives**

AXE 4

TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES





Témoignages et retours d'expériences

74

UN COORDINATEUR DE PROJET



La coordination est essentielle pour structurer un projet. Le rôle du coordinateur est transversal. C'est un catalyseur qui centralise l'ensemble des informations du projet depuis la stratégie jusqu'à l'opérationnel. Le coordinateur :

- organise les COPIL et planifie les jalons du projet,
- suit les actions et les évalue grâce à des indicateurs,
- informe et communique dans les instances ainsi que sur les réseaux,
- identifie les freins et les leviers,
- s'appuie sur des outils de pilotage. Exemple : fiche de poste et de tâche, organigramme, feuille d'émarginement, diagramme de Gantt, fiche projet, méthode QQQQCP, convention de partenariat, budget prévisionnel, ect.

Témoignage de la FEMAS : " La pérennisation de projet repose notamment sur le recrutement d'un coordinateur pour déployer puis maintenir une dynamique de projet."

Témoignage des Maternités des Polycliniques ELSAN : " la coordination du pôle santé prévention passe par la mise en place de COPIL pour suivre les actions menées notamment en prévention ainsi que les parcours de soins."

DES OUTILS PROBANTS

Selon COREAD, des outils probants bien évalués et suivis par les équipes et les membres du COPIL facilitent le travail ainsi que l'acculturation des nouvelles pratiques par l'établissement porteur du projet.

Par exemple, un motivamètre pour la consultation addicto, un ordonnancier pour la prescription de substituts nicotiques par une IDE, un nicopoche pour aider au repérage des patients qui fument, une mallette pédagogique clé en main pour des ateliers de prévention, etc.



L'APPUI DE LA GOUVERNANCE



Un représentant de la direction peut tout à fait être membre du COPIL et assurera une fluidité dans les échanges avec la direction pour l'avancée du projet et la validation de certaines actions (ex : devis pour les aménagements extérieurs, travaux pour l'installation d'abris fumeurs et cendriers)

Témoignage des maternités des polycliniques ELSAN : "L'impulsion d'une démarche volontariste portée par la direction permet de développer une culture de la prévention en dehors des murs de l'établissement. "

L'ADHÉSION DES PERSONNELS



Une équipe convaincue des bénéfices du projet sera motrice et actrice dans l'intégration des bonnes pratiques professionnelles. L'adhésion des personnels doit passer par des relais d'informations par des référents formés en addictologie (ex : IDE/sage-femme) ainsi que par l'impulsion des cadres des services.

Témoignage de la Maternité du CH de Saint Quentin : "Il faut intégrer dès le départ le projet Maternité sans Tabac dans la démarche LSST de manière concomitante afin de faire mûrir la prise en charge des addictions et de faire connaître la démarche auprès de tous : usager, professionnel, patient."

LA FORMATION

Plusieurs types de formation sont possibles en addictologie. L'acculturation d'un projet passe par la montée en compétence des équipes. Les professionnels formés pourront ainsi sensibiliser leurs pairs et mener des actions plus facilement grâce à leur expertise.

Témoignage de la Maternité ELSAN : "l'écriture, la validation et la diffusion des protocoles améliorent les pratiques des équipes médicales et paramédicales sur la thématique de l'addictologie." La formation est essentielle pour améliorer ces pratiques professionnelles et apporter les connaissances pour rédiger ces protocoles.



LA COMMUNICATION

Communiquer autour des réussites, y compris des petites victoires permet de valoriser les compétences et les efforts des équipes s'investissant dans le projet. Des articles, des publications, des partages d'évènements en lien avec les actions du projet vont venir fédérer les acteurs de l'établissement, et même apporter un rayonnement local sur le territoire.



Témoignage de la maternité du CH de St Quentin : "le projet permet d'impulser une dynamique GHT en tant qu'établissement support."

Selon COREAD, "le rayonnement territorial du projet et son dynamisme sont des facteurs clés dans la pérennisation du projet."





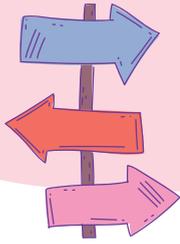
ANNEXES

Le guide d'utilisation du questionnaire
"Mes habitudes et mes conditions de vie
pendant la grossesse"

Page 78

L'annuaire régional des ressources
en tabacologie - Hauts-de-France...

Page 80



Mes habitudes et mes conditions de vie pendant la grossesse



Règles de base du Facile à lire et à comprendre FALC

ORGANISER SON DOCUMENT :

- Repérez les idées principales du texte à transcrire ou écrivez ces idées pour un nouveau texte.
- Supprimez les informations inutiles - faites le tri
- Veillez à ne pas perdre l'idée ou à ne pas en changer le sens
- Pensez à un ordre logique et facile à suivre comme un mode d'emploi
- Faites le plan du document
- Expliquez le sujet en écrivant une introduction qui dit de quoi parle le document
- Répétez les informations importantes plusieurs fois
- Mettez les informations importantes en gras
- Ne pas utiliser de renvoi de bas de page
- Ne pas utiliser de 1) ou 1.2
- N'encombrez pas la page de trop d'informations

LES MOTS ET LES PHRASES :

- Faire des phrases courtes si possible
- Une information par phrase
- Ne pas utiliser de virgule ou de « et »
- Faites attention ou l'on coupe la phrase
- Évitez les métaphores - évitez les abréviations
- Évitez les mots difficiles ou sinon les expliquer
- Utilisez des mots que les personnes connaissent bien
- Utilisez le même mot pour parler de la même chose
- Parlez directement aux personnes en utilisant le « Je » ou le « Vous »
- Utilisez des phrases positives
- Utilisez la voix active
- Utilisez une ponctuation simple
- Pas de sigle ou d'initiale sauf si connu
- Écrivez les nombres en chiffres et les dates en entier
- Favorisez le temps présent
- Écrivez comme vous parlez à une personne qui ne connaît pas le sujet
- Mettez-vous à la place des personnes en difficultés

Règles de base du Facile à lire et à comprendre FALC

LA POLICE :

- Police : Arial ou Tahoma
- Taille d'écriture 14 minimum
- Ne pas écrire en italique
- Evitez de souligner dans le texte
- Pas de mot en entier en majuscule
- Evitez trop de couleur

LA MISE EN PAGE

- Commencez une nouvelle phrase sur une nouvelle ligne
- Ne pas mettre trop de texte sur une page
- Utilisez des puces pour faire une liste
- Numérotez les pages de votre document
- Ne pas écrire dans des colonnes, éviter les tableaux
- Laissez des espaces entre les paragraphes L'espace permet de constater que l'on change de sujet

LES ILLUSTRATIONS :

- Illustrez pour aider à comprendre le texte
- Associez les mots aux illustrations
- Utilisez des pictogrammes ou des images clairs
- Utilisez toujours la même illustration pour décrire la même chose
- Placez les illustrations à côté du texte pour le décrire
- Alignez les illustrations à gauche

TESTEZ VOS PRODUCTIONS :

- Testez vos documents auprès de personnes en difficultés de compréhension
- Testez vos documents auprès de personnes formées au FALC
- Testez avec des personnes qui n'ont pas participé à l'écriture

Annuaire régional des ressources en Tabacologie

Hauts-de-France

Édition 2023



HAUTS-DE-FRANCE
ADDICTIONS



Sommaire

DÉPARTEMENT DE L' AISNE P82

DÉPARTEMENT DU NORD P86

DÉPARTEMENT DE L'OISE P95

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS P98

DÉPARTEMENT DE LA SOMME P104





Département de l'Aisne





ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLIC ET PRIVÉ

CH Château-Thierry

Route de Verdilly 02405 CHÂTEAU-THIERRY
Consultation d'addictologie : 03 23 69 66 26

CH de Hirson

40 rue aux Loups 02500 HIRSON
Consultation d'addictologie : 03 23 58 82 94

CH de Laon



33 rue Marcelin Berthelot 02000 LAON
Consultation d'addictologie : 03 23 24 38 38
Consultation dédiée en maternité : 03 23 24 38 50

CH de Soissons

48 avenue du Général de Gaulle 02209 SOISSONS
Consultation d'aide au sevrage tabagique : 03 23 75 71 21

Hôpital Privé Saint Claude - ELSAN

1 boulevard du Dr Schweitzer 02100 SAINT-QUENTIN
Consultation d'addictologie : 03 23 64 50 59

CH de Saint-Quentin



1 avenue Michel de l'Hospital 02321 SAINT-QUENTIN
Médecin addictologue : 03 23 06 75 56
IDE tabacologue : 03 23 06 71 31
Équipe consultations en tabacologie du centre de psychiatrie : 03 23 06 71 30
Consultation dédiée en maternité : 03 23 06 77 71 ou 06 08 34 37 64

Maternité CH de Chauny



94 rue des Anciens Combattants, Afn Tom, 02300 CHAUNY
Consultation dédiée en maternité : 03 23 38 53 90 ou 03 23 38 53 04



CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA de Chauny

94 rue des Anciens Combattants 02300 CHAUNY
03 23 38 53 90

CSAPA CH de Saint-Quentin

5 rue Arnaud Bisson 02100 SAINT-QUENTIN
03 23 05 03 33

● Consultation avancée

● à la Maison médicale du Vermandois, Bohain-en-Vermandois
18 rue Elysée Alavoine
03 23 60 86 10

à Guise ● 858 rue des Docteurs Devillers
03 23 05 03 33

CSAPA Oppelia Horizon 02

56 avenue de Soissons 02400 CHÂTEAU-THIERRY
Consultation d'addictologie : 03 23 83 40 55

70 rue d'Alsace 02500 HIRSON
Consultation d'addictologie : 03 23 58 00 69

6 place des Droits de l'Homme 02000 LAON
Consultation d'addictologie : 03 23 79 42 43

8 boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Consultation d'addictologie : 03 23 67 19 87

17 rue de Villeneuve 02200 SOISSONS
Consultation d'addictologie : 03 23 53 52 54

858 rue des Docteurs Devillers 02120 GUISE
Consultation avancée : 03 23 67 19 87

C.C.A.S.
Rue Jean Mermoz 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS
Consultation avancée : 03 23 67 19 87





PLUS DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

1 rue Robert Lecart 02400 CHATEAU-THIERRY
03 23 83 85 00

Place de l'Europe 02800 LA FERRE
03 23 56 60 20

Forum des 3 Gares, 1 boulevard de Lyon 02002 LAON
03 23 24 61 00

32 boulevard du Dr Camille Gérin 02315 SAINT-QUENTIN
03 23 50 37 37

7 rue des Francs Boisiers 02202 SOISSONS
03 23 76 30 00

128 rue du Curoir 02120 GUISE
03 23 05 78 70

15 rue de Guise 02500 HIRSON
03 23 58 86 90

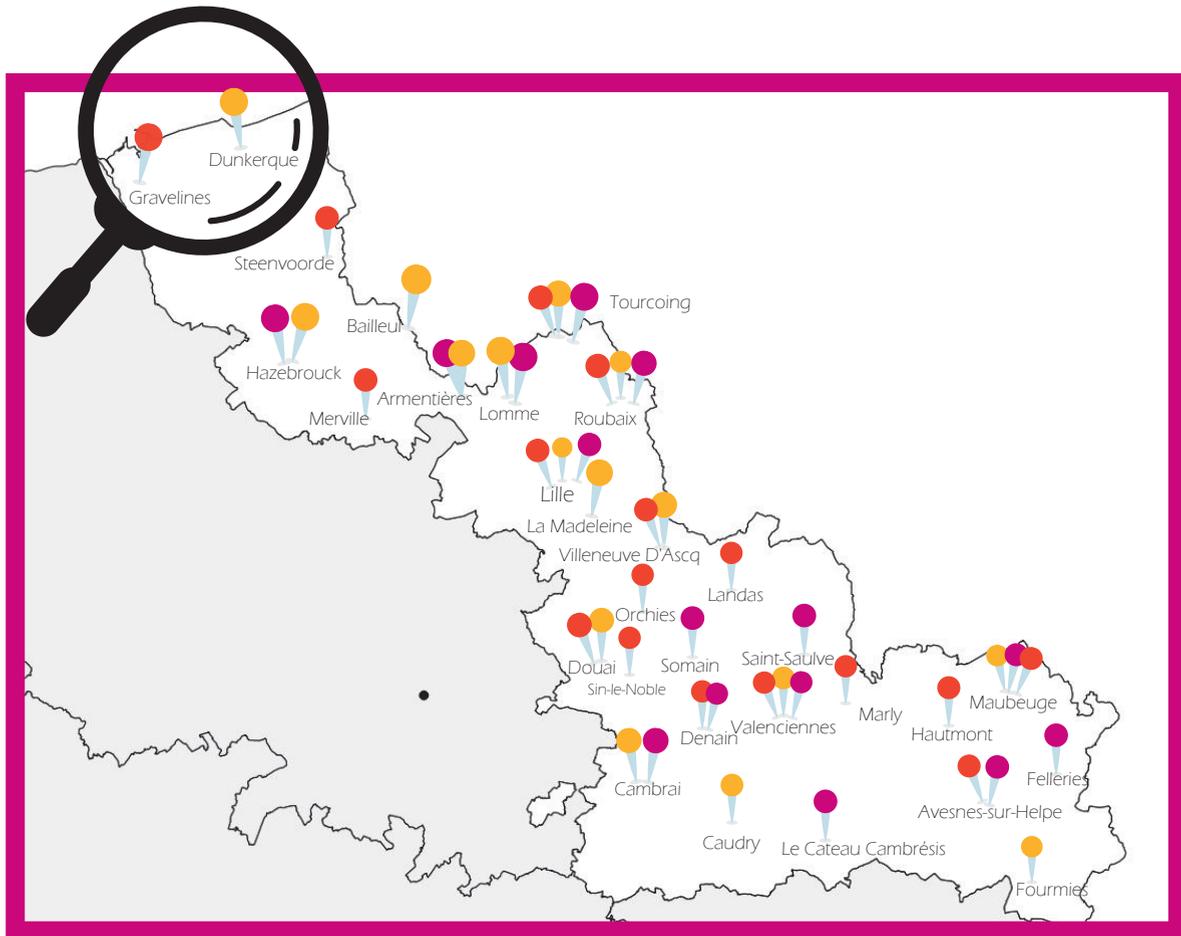
*Des consultations itinérantes PMI sont proposées sur le territoire, sur rendez-vous.
Dates et lieux à retrouver sur :*

<https://aisne.com/a-votre-serviceenfance-et-famille/la-protection-maternelle-et-infantile>





Département du Nord





ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

CH du Pays d'Avesnes

Route d'Haut Lieu 59363 AVESNES-SUR-HELPE
Consultation d'addictologie : 03 27 56 55 18 ou 03 27 56 55 68

CH de Cambrai



516 avenue de Paris 59400 CAMBRAI
Consultation de tabacologie : 03 27 73 76 27
Consultation dédiée en maternité : 03 27 73 73 51

CH de Felleries-Liessies

21 rue du Val Joly 59740 FELLERIES
Consultation d'addictologie : 03 27 56 75 26

CH de Valenciennes



114 avenue Désandrouin 59300 VALENCIENNES
Unité de coordination de tabacologie : 03 27 14 05 90
Consultation dédiée en maternité : 03 27 14 50 76

Clinique Teissier AHNAC

118 avenue Désandrouin 59300 VALENCIENNES
Consultation de tabacologie : 03 27 14 25 97

CH Le Cateau Cambrésis

28 boulevard Paturle 59360 LE CATEAU
Consultation d'addictologie : 03 27 84 66 80 ou 03 27 37 27 79

CH de Maubeuge



Rue Simone Veil 59600 MAUBEUGE
Consultation d'addictologie : 03 27 69 43 76 ou 03 27 69 44 91
Consultation dédiée en maternité : 03 27 69 44 38

Territoire du
Hainaut Cambrésis



Maternité - CH de Denain



25 bis rue Jean Jaurès 59723 DENAIN
Consultation dédiée en maternité : 03 27 24 31 33 ou 03 27 24 31 18

88

CH de Saint-Amand-Les-Eaux

19 rue des Anciens d'Afrique du Nord 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Consultation d'addictologie : 03 27 22 98 70

CH Le Quesnoy

90 rue du 8 Mai 1945, 59530 LE QUESNOY
Consultation de tabacologie : 03 27 14 91 81

Clinique Sainte Marie - GHICL



Boulevard de Belfort 59000 LILLE
Consultation dédiée en maternité : 03 27 73 57 35

Clinique du Cambrésis - ELSAN

102 boulevard Faidherbe 59400 CAMBRAI
Consultation d'addictologie : 03 27 72 44 29

Polyclinique du Parc - ELSAN



48 rue Henri Barbusse 59880 SAINT-SAULVE
Consultation d'addictologie : 03 27 23 16 06
Consultation dédiée en maternité : 03 27 23 16 06

Polyclinique Saint-Saulve - ELSAN

10 avenue Vauban 59300 VALENCIENNES
Consultation d'addictologie : 03 27 23 16 06

Territoire du
Hainaut Cambrésis



Hôpital Saint Vincent de Paul - GHICL

Boulevard de Belfort 59000 LILLE

Consultation d'aide à l'arrêt du tabac : 03 20 87 48 94

Consultation dédiée en maternité : 03 20 87 48 29



Hôpital Saint Philibert - GHICL

Rue du Grand But 59462 LOMME

Consultation d'aide à l'arrêt du tabac : 03 20 22 50 54

Clinique de la Mitterie

195 rue Adolphe Defrenne 59160 LOMME

Consultation d'aide au sevrage tabagique : 03 20 22 72 00

CH de Roubaix

87 rue de Maufait 59100 ROUBAIX

Consultation d'addictologie : 03 20 99 32 23

CH de Tourcoing

155 rue du Président Coty 59200 TOURCOING

Consultation d'addictologie : 03 20 69 46 22

CHU de Lille

Boulevard du Pr Jules Leclercq 59000 LILLE

Consultation de tabacologie : 03 20 44 55 38

Consultation dédiée en maternité à Jeanne de Flandres : 03 20 44 59 62 - TSI31160

ou par mail capjdf@chu-lille.fr



Groupe Hospitalier de Seclin - Carvin

rue d'Apolda BP 109 59471 SECLIN

Consultation de tabacologie : 03 28 16 13 12

**Territoire Métropole
Flandre Intérieure**



CH d'Hazebrouck

11 rue de l'Hôpital 59524 HAZEBROUCK
Consultation d'addictologie : 03 28 42 66 12
Consultation d'aide au sevrage tabagique : ??????

Territoire Métropole
Flandre Intérieure

Maternité - CH Armentières



119 rue Jules Lebleu 59280 ARMENTIÈRES
Consultation dédiée en maternité : 03 20 48 33 34

CH de Somain

Hôpital de jour Les Glycines
16 rue Edmond Simon 59490 SOMAIN
Consultation d'addictologie : 03 27 96 16 60

Territoire
Artois Douaisis

CH de Douai



Hôpital de jour Les Glycines
16 rue Edmond Simon 59490 SOMAIN
Consultation dédiée en tabacologie : 03 27 94 75 75

Clinique de Flandres - ELSAN

300 rue des Forts 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE
Consultation d'addictologie : 03 28 28 35 10

Territoire du
Littoral

Clinique Vilette - ELSAN

18 rue Parmentier 59240 DUNKERQUE
Consultation d'addictologie : 03 28 23 77 10

Maternité Angèle Barbion CH de Dunkerque



130 Avenue Louis Herbeaux 59240 DUNKERQUE
Consultation dédiée en tabacologie : 03 28 28 51 19



CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA Emergence

1 rue Achille Durieux 59400 CAMBRAI
03 27 82 28 44

CSAPA Le Tempo CH Le Cateau Cambrésis

44 avenue de Valenciennes 59400 CAMBRAI
03 27 37 27 79

CSAPA Le Trema AEP

2 rue François Rabelais 59540 CAUDRY
03 27 75 59 10

CSAPA CH de Douai

37 rue Victor Gallois 59500 DOUAI
Unité de coordination en tabacologie : 03 27 94 77 30

CSAPA Au fil de l'eau CH de Dunkerque

7 rue de Liège 59140 DUNKERQUE
03 28 28 58 37

CSAPA Christian Montaigne

36 rue Marcel Ulrici 59610 FOURMIES
03 27 60 56 58

CSAPA Le Sémaphore CH d'Hazebrouck

116 rue Jean Bart 59190 HAZEBROUCK
03 28 50 29 39



CSAPA Boris Vian - EPSM de l'agglomération Lilloise

19 bis avenue Kennedy 59000 LILLE
03 20 15 85 35

CSAPA La Boussole - CH de Valenciennes

57 avenue Desandrouin 59300 VALENCIENNES
03 27 14 05 90

CSAPA Delta du GREID

42 rue de Mons 59300 VALENCIENNES
03 27 41 32 32

CSAPA La Trame - Association Addictions France

73 rue Sainte-Thérèse 59100 ROUBAIX
03 20 89 40 70

47 rue de Lille 59200 TOURCOING
03 20 36 36 66

53 rue du Ventoux, Chemin des Vieux Arbres 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
03 20 04 29 29

CSAPA Le Trapèze - La Sauvegarde du Nord

31 rue du Général de Gaulle 59110 LA MADELEINE
03 20 97 74 11

CSAPA Etapes - La Sauvegarde du Nord

32 boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE
03 27 62 34 44

CSAPA Le Relais - La Sauvegarde du Nord

40 rue Saint Antoine 59100 ROUBAIX
03 28 33 91 40



CSAPA Cèdr'Flandres - Association CèdrAgir

7 rue Sadi Carnot 59280 ARMENTIERES
03 20 35 02 60

CSAPA Le Cèdre - Association CèdrAgir

11 rue Eugène Varlin 59160 LOMME
03 20 08 16 61

CSAPA Réagir - Association CèdrAgir

119 rue de Dunkerque 59200 TOURCOING
03 20 25 91 83

CSAPA La Rose des Flandres - Association CèdrAgir

5 rue de la Gare 59270 BAILLEUL
03 28 42 28 48

PLUS DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Association Groupe Pascal

10 rue Pasteur 59820 GRAVELINES
03 28 51 83 83

Centre d'examen de santé - Institut Pasteur de Lille

1 rue du Pr Calmette 59000 LILLE
03 20 87 79 90

Equipe mobile Parentalité (EMOP) - Association Cèdr'Agir

14 rue Alfred de Musset 59000 LILLE
03 20 93 58 85



MSP Sans Tabac

570-512 rue Arthur Brunet 59220 DENAIN
03 27 30 33 33

8 boulevard de l'Écluse 59330 HAUTMONT
06 49 31 95 83

205 rue du Docteur Géry Deffontaines 59310 LANDAS
03 20 61 52 61

61 rue Paul Vaillant Couturier 59770 MARLY
03 27 23 07 98

121 rue de la Liberté 59600 MAUBEUGE
03 27 62 03 04

Place Brunel 59160 MERVILLE
03 28 40 07 35

59 bis rue Léon Rudent 59310 ORCHIES
03 20 61 67 44

413 avenue de la Liberté 59450 SIN-LE-NOBLE
03 27 88 43 49

20 avenue de la Bergerie 59114 STEENVOORDE
03 28 48 16 12

2 bis avenue Masurel 59200 TOURCOING
03 20 26 60 55



Département de l'Oise





CH de Beauvais

Avenue Léon Blum - CH Simone Veil 60000 BEAUVAIS
03 44 11 21 13

CH de Clermont-de-l'Oise

50 rue du Général de Gaulle 60600 CLERMONT- DE-L'OISE
Consultation d'addictologie : 03 44 77 33 89
CPP - Centre Périnatal de Proximité : 03 44 77 36 52



CH de Compiègne - Noyon

8 avenue Henri Adnot 60200 COMPIÈGNE
Consultation d'addictologie : 03 44 23 62 96
Consultation dédiée en maternité :



- CH de Compiègne : 03 44 23 61 42
- CPP de Noyon : 03 44 44 42 79

Groupe Hospitalier Public Sud de l'Oise

Boulevard Laennec 60100 CREIL
03 44 61 65 00

CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA Addictions France

24 rue de Buzanval 60000 BEAUVAIS
03 44 45 81 13

20 rue du Fond Pernant 60200 COMPIÈGNE
03 44 86 00 20

17 rue Robert Schumann 60100 CREIL
03 44 61 10 11

8 rue des Déportés 60400 NOYON
03 44 44 10 20

● **Permanence**

● A Méru, rue du 8 Mai 1945



CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA Le Sato

4 rue Saint-Paul 60000 BEAUVAIS
03 44 48 34 40

42/44 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 60100 CREIL
03 44 66 40 70

16 avenue des Martyrs de la Liberté 60200 COMPIÈGNE
03 44 40 08 77

PLUS DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

MSP Sans Tabac

5 bis Rue Tassart 60120 BRETEUIL
03 65 65 75 75

Lieux de consultations PMI





Département du Pas-de-Calais





ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

CH d'Arras



3 Boulevard Georges Besnier 62000 ARRAS
Consultation dédiée en maternité : 03 21 21 10 33

CH d'Hénin-Beaumont

585 avenue des Déportés 62110 HENIN-BEAUMONT
Consultation de tabacologie : 03 21 08 12 85

CH de Lens



99 route de la Bassée 62307 LENS
Consultations de tabacologie - Le Square : 03 21 69 14 30
Consultation dédiée en maternité : 03 21 69 12 22

CH de Béthune - Beuvry

27 rue Delbecque 62660 BEUVRY
Consultation d'addictologie : 03 21 64 42 62

Polyclinique de la Clarence - AHNAC



Rue Charles Legay 62460 DIVION
Consultation d'aide au sevrage tabagique : 03 21 44 98 31
Consultation dédiée en maternité : 03 21 54 90 00

Polyclinique d'Hénin Beaumont - AHNAC

1110 route de Courrières 62110 HENIN-BEAUMONT
Consultation d'aide au sevrage tabagique : 03 21 44 98 31

Polyclinique de Riaumont - AHNAC

Rue d'Entre Deux Monts 62800 LIEVIN
Consultation d'aide au sevrage tabagique : 03 21 44 98 32

Territoire
Artois Douaisis



CH Boulogne-sur-Mer

ANNEXES
100



Allée Jacques Monod 62200 BOULOGNE-SUR-MER
Consultation de tabacologie : 03 21 99 37 73
Consultation dédiée en maternité : 03 21 99 37 54

CH de Calais



1601 boulevard des Justes 62107 CALAIS
Consultation de tabacologie : 03 21 46 33 50
Consultation dédiée en maternité : 03 21 46 33 50

CH de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer



140 Chemin départemental 191, CS 70008, 62180 RANG-DU-FLIERS
Consultation d'addictologie : 03 21 09 11 50
Consultation avancée à Hesdin et Fruges : 03 21 09 11 50
Consultation dédiée en maternité : 03 21 89 45 55

Territoire du
Littoral

CH de la Région de Saint-Omer



Route de Blendecques 62357 HELFAUT
Consultation d'addictologie : 03 21 88 73 10
Consultation dédiée aux femmes enceintes : 03 21 88 73 10

Clinique de Saint Omer - ELSAN

71 rue Ambroise Paré 62575 BLENDECQUES
Consultation d'addictologie : 03 91 92 50 04

CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIEA (CSAPA)

CSAPA - CH d'Arras

Espace Louise Weiss, 100 rue Auguste Dumand 62000 ARRAS
03 21 21 10 51 ou 03 21 21 19 96

CSAPA de Berck

Impasse Carnot 62600 BERCK-SUR-MER
03 21 09 11 50



CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA La Chrysalide

660 rue de Lille 62400 BÉTHUNE

03 21 61 55 77

Consultations avancées

- MIPSS : 155 rue Arthur Lamendin 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE
- Antenne de Cabbair : 138 rue Léon Blum NOEUX-LES-MINES
- Maison des permanences 7 place de l'Église 62190 LILLERS

CSAPA Le Jeu de Paume

155 rue d'Annezin 62400 BÉTHUNE

03 21 01 14 95

Consultation avancée

- MIPSS 155 rue Arthur Lamendin 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE

CSAPA - CH de Boulogne

3 place Navarin 62200 BOULOGNE-SUR-MER

03 21 99 38 82

CSAPA L'Envol - Association ABCD

1 bis quai du Commerce 62100 CALAIS

03 21 34 33 99

CSAPA L'Émeraude

Rez-de-chaussée, 64 rue Verte 62100 CALAIS

03 59 30 54 11

CSAPA de Carvin

78 rue Salvador Allende 62220 CARVIN

03 21 77 28 13

CSAPA Etaples

Rue Codron Carlu 62630 ÉTAPLES

03 21 94 18 69



CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA de Liévin - Le Phénix

Hôpital de Riaumont
Rue Carnot 62800 LIÉVIN
03 21 44 81 08

CSAPA Alméga

4 rue de l'Arsenal 62500 SAINT-OMER
03 21 88 75 80

CSAPA La Porte Ouverte

210 rue de Dunkerque 62500 SAINT-OMER
03 21 98 08 15

CSAPA - CH du Ternois

Rue d'Hesdin 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE
03 21 03 57 82

PLUS DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

La Goutte de Lait

Rue du Général de Gaulle 62260 AUCHEL
03 21 63 25 80

Lieux de consultation PMI





PLUS DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

MSP Sans Tabac

83 allée Gabriel Fauré 62231 BLERIOT-PLAGE
03 21 97 92 86

29 rue de la Malassise 62840 FLEURBAIX
03 21 65 62 13

49 route d'Arras 62300 LENS
06 09 56 46 91

82 rue Stéphane Hessel 62136 LESTREM
03 74 05 03 10

2390 rue de la Lys 62840 SAILLY-SUR-LA LYS
03 21 66 24 38

22 rue du 11 Novembre 62840 LAVENTIE
03 21 27 64 33



Département de la Somme





ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

CH Abbeville

43 rue de l'Isle 80100 ABBEVILLE

Consultation de tabacologie : 03 22 25 53 95

Consultation dédiée en maternité : 03 22 25 52 62



CHU Amiens - Picardie

1 rond-point du Pr Christian Cabrol 80054 AMIENS

Consultation d'aide à l'arrêt du tabac : 03 22 45 59 11

Consultation dédiée en maternité : 03 22 08 74 00



Clinique Victor Pauchet

2 avenue d'Irlande 80094 AMIENS

03 22 33 70 00



CH de Corbie

33 rue Gambetta 80800 CORBIE

Consultation d'addictologie : 03 22 96 46 54

Consultation dédiée en CPP : 03 22 96 41 31



CH de Doullens

Rue de Routeuqueue 80600 DOULLENS

Consultation d'addictologie : 03 22 32 33 77

CH de Ham

56 rue de Verdun 80400 HAM

Consultation d'addictologie : 03 23 81 41 10

CH Intercommunal de Montdidier-Roye

25 rue Amand de Vienne 80500 MONTIDIÉ

ELSA : 03 22 78 71 66

Consultation dédiée en CPP : 03 22 78 71 36

1 rue de la Pêcherie 80700 ROYE

Consultation d'addictologie : 03 22 73 45 27





ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

CH de Péronne

106

1 place du Jeu de Paume, CS 90076, 80201 PERONNE
Consultation de tabacologie : 03 22 83 60 00
Consultation dédiée en maternité : 03 22 83 61 13

CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

CSAPA Association Addictions France

70 route de Rouen 80100 ABBEVILLE
03 22 24 73 06
RDV possible à Rue

29 rue Lamarck 80000 AMIENS
03 22 22 57 22

34 rue voltaire 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
03 22 20 18 90

12 place d'Estourmel 80200 PERONNE
03 22 84 96 81
RDV possible à Corbie et Albert

19 rue des Annonciades 80700 ROYE
03 22 87 84 10
RDV possible à Montdidier

CSAPA Association Le Mail

52 rue du Soleil Levant 80100 ABBEVILLE
03 60 12 26 27
RDV possible à Albert, Flixecourt et Péronne

18 rue Beauregard 80004 AMIENS
03 60 12 26 27

Boîte à Outils

Rédacteur :

Louise Flament,
chargée de mission

Validation :

Marie-Ange Testelin,
directrice HDF Addictions

Juin 2023

Hauts-de-France Addictions

03 20 21 06 05

contact@hautsdefrance-addictions.org

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mission d'Appui au P2RT

FLAMENT Louise

Chargée de mission - Mission d'Appui
lflament@hautsdefrance-addictions.org
03.20.21.06.05

MEYNIEU Mathilde

Chargée de mission - Mission d'Appui
mmeynieu@hautsdefrance-addictions.org
03.20.21.06.05